



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE DE POITIERS



Les élèves

303 360

jeunes en formation attendus dans
l'académie de Poitiers à la rentrée 2020
(Public, privé sous contrat, centres de
formation d'apprentis, post bac)

➔ **289 030** SCOLAIRES

152 550 élèves
du premier degré

136 480 élèves
du second degré

83 790 collégiens

38 430 lycéens dans l'enseignement
général et technologique

13 650 lycéens dans l'enseignement
professionnel

610 élèves en établissement régional
d'enseignement adapté (EREA)

➔ **8 400** APPRENTIS

➔ **5 930** ÉLÈVES EN POST BAC (CPGE ET STS)
(CPGE : Classe préparatoire aux grandes
écoles ; STS : Section de technicien
supérieur)

9 442

élèves en situation de handicap
scolarisés en milieu ordinaire
(Rentrée 2019)

4 554 dans le premier degré

4 488 dans le second degré

Les enseignants

21 592



enseignants au 31 décembre 2019
(Enseignement public et privés sous contrat,
hors enseignement supérieur)

9 319 dans le premier degré

12 273 dans le second degré

Les établissements scolaires

1 861



écoles et établissements du second degré
(Publics et privés sous contrat rentrée 2019)

dont **1 676** écoles et établissements
du second degré public

➔ **1 576** ÉCOLES

1 439 écoles publics

126 écoles privées sous contrat

➔ **201** COLLÈGES

159 collèges publics

42 collèges privés sous contrat

➔ **58** LYCÉES D'ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

43 lycées publics

15 lycées privés sous contrat

➔ **33** LYCÉES D'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

31 lycées publics

2 lycées privés sous contrat

➔ **4** Érea*

* Erea : établissement régional
d'enseignement adapté



L'encadrement des élèves *

(*Rentée 2019)

Premier degré public et privé

23 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en pré-élémentaire

22,5 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en élémentaire

Second degré public et privé

25,1 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
en collège

16,3 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
professionnelles en lycée

30,2 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations générales
et technologiques en lycée



La dépense moyenne par élève et par an *

(*Année civile 2019)

3 911
euros par élève
du premier degré

4 344
euros par collégien

6 956
euros par lycéen
général et technologique

8 589
euros par lycéen
professionnel

Les diplômes *

(*Résultats provisoires - Session juin 2020)

90%
Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet (DNB)**

96,1%
Taux de réussite
au **baccalauréat**



ÉDITO



En cette année 2020-2021, la politique académique est au service de la réussite des élèves, des personnels et des territoires.

Dans le contexte sanitaire qui est le nôtre, nous serons pleinement mobilisés pour assurer la protection des personnels et des élèves.

L'académie de Poitiers est aussi pleinement engagée dans **une dynamique de progrès social et d'innovation**, avec au centre de ses objectifs, **préparer chaque élève à son avenir et lui permettre de parvenir au plus loin de son potentiel et de ses aspirations.**

Après l'année que nous venons de vivre, il est essentiel que tous les élèves reviennent à l'école, dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Afin de **garantir la santé les élèves et les personnels**, cette rentrée se fait dans le respect des règles sanitaires. Ces règles, adaptées à chaque situation, permettent d'accueillir l'ensemble des écoliers, collégiens et lycéens dans de bonnes conditions pour assurer l'éducation pour tous.

Pendant la période d'enseignement à distance puis de retour progressif des élèves en classe, les personnels d'encadrement, les équipes pédagogique et éducative ont fait preuve d'un fort engagement pour permettre aux élèves de garder le lien avec les apprentissages et plus largement avec l'École. Entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, l'enjeu est de **permettre à chacun de retrouver le chemin de la réussite avec une attention particulière pour les élèves qui ont pu être fragilisés par le confinement.** Il s'agit donc de déployer tous les moyens nécessaires pour s'assurer que tous les élèves maîtrisent les compétences essentielles de l'année précédente, réduire les éventuels écart et pour cela rassurer, évaluer les besoins et les accompagner.

L'École est au cœur de la société et ouverte sur son environnement. Les sujets d'épanouissement des élèves, dans tous les territoires, s'articulent avec notre mission de transmission des savoirs. Nous ne pouvons aborder ce défi de premier plan qu'en travaillant de concert, en lien avec les collectivités territoriales et en partenariat avec les associations, afin de mettre en place une École de la confiance, au service des élèves et de leurs familles et qui offre à sa jeunesse, une projection positive du futur.

Bénédicte ROBERT

Rectrice de l'académie de Poitiers

LE PROTOCOLE SANITAIRE : SA DÉFINITION, SON ÉVOLUTION

Le 16 mars 2020, la situation sanitaire du pays, liée à la propagation du coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées. Une continuité pédagogique à distance a alors été mise en œuvre sur tout le territoire, de même que l'accueil des enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise sanitaire.

Dans le cadre de la stratégie nationale de déconfinement, il a été décidé de rouvrir progressivement les écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai 2020, dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, c'est-à-dire le Conseil scientifique placé auprès du ministre chargé de la santé et le Haut Conseil de la santé publique. À partir du 22 juin 2020, le protocole sanitaire a été assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données scientifiques relatives à l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants.

Dans un avis du 7 juillet 2020, le Haut Conseil de santé publique a précisé les conditions sanitaires devant être mises en œuvre à la rentrée scolaire selon l'évolution de l'épidémie sur le territoire.

En application de cet avis et pour l'année scolaire 2020-2021, le protocole a été ajusté et prévoit, comme les autorités sanitaires l'ont préconisé, que les adultes ainsi que les collégiens et lycéens doivent porter le masque dans les écoles et établissements scolaires.

Ce protocole sanitaire est décliné afin de répondre à la situation épidémique de chaque territoire. Ainsi, les mesures prévues par le protocole pourront être renforcées par les acteurs locaux (recteurs, préfets, ARS et élus locaux) afin, notamment, de les adapter au niveau de circulation du virus dans le territoire concerné.



SOMMAIRE

Chiffres clés de l'académie de Poitiers	2
Édito	4
Le protocole sanitaire : sa définition, son évolution	5

1

AU PLUS PRÈS DES ÉLÈVES

01 Identifier les besoins des élèves	9
02 Répondre aux besoins des élèves	14
03 Accueillir l'ensemble des élèves en situation de handicap	21
04 Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux	24
05 Accompagner l'ambition scolaire des élèves	27
06 Généraliser et amplifier l'éducation au développement durable	37
07 Offrir aux élèves plus de possibilités en termes de culture et de sport, sur le temps scolaire et périscolaire	40

2

AU PLUS PRÈS DES PERSONNELS

08 Des Professeurs mieux formés	45
09 Accompagner les personnels tout au long de leur carrière	49

3

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES ET DES FAMILLES

10	Développer le numérique éducatif	52
11	Étendre les campus des métiers et des qualifications	55
12	Fonder de nouveaux partenariats avec les collectivités	57
13	Déssiner une école pour chaque territoire	59
14	Favoriser le dialogue école-famille	65

4

ANNEXES

15	Les effectifs élèves à la rentrée 2020	68
16	Budget académique année scolaire 2020-2021	76
17	Les moyens à la rentrée 2020	77
18	Répartition des moyens et emplois	78





1

—
AU PLUS
PRÈS DES
ÉLÈVES

IDENTIFIER LES BESOINS DES ÉLÈVES

L'ESSENTIEL

⇒ Une priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée

⇒ Permettre aux élèves de maîtriser les connaissances et compétences indispensables à la poursuite de leur année, dans de bonnes conditions.

⇒ A la rentrée 2020, les évaluations Repères et tests de positionnement se déroulent donc dès le début d'année scolaire afin de ne pas laisser s'installer les difficultés scolaires ;

⇒ Des outils de positionnement permettant de mesurer instantanément la maîtrise des compétences fondamentales, d'identifier les priorités pour chaque élève seront également mis à disposition de tous les professeurs du CP à la 3^e, pour la mise en place d'actions de différenciation pédagogique, dès les premiers jours de la rentrée scolaire.

Les évaluations nationales et tests de positionnement en début d'année scolaire

- Donner des repères aux enseignants, organiser des réponses personnalisées et aider les élèves à progresser ;
- Offrir des résultats précis pour faciliter l'action des équipes éducatives et le dialogue avec les familles.

Les évaluations Repères en CP et CE1

- La passation des évaluations nationale en CP et CE1 se déroulera du **14 septembre au 25 septembre 2020** ;
- Dans le contexte particulier de la rentrée 2020, **quelques questions ont été ajoutées afin de recueillir le ressenti des élèves par rapport à la fermeture des écoles liée à la crise sanitaire de 2020** ;
- Les évaluations de mi CP auront lieu du **18 janvier au 29 janvier 2021** pour évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

Des évaluations de 6^e enrichis pour consolider les savoirs fondamentaux

- Les évaluations de 6e auront lieu **à partir du 14 septembre** : en mathématiques, l'accent est mis sur la résolution de problèmes et, en français, sur la compréhension de textes longs ;
- **A la rentrée 2020, un test de fluence en lecture est désormais ajouté pour évaluer la compréhension de textes écrits** : la passation de ce test non numérique sera individuelle et pourra être réalisée par tout professeur.

Les tests de positionnement en 2^{de} générale, technologique, et professionnelle : première étape de l'accompagnement personnalisé

- Les passations seront organisées **dans chaque lycée du 14 septembre au 2 octobre** : les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des tests ;
- Ces tests de positionnement ont pour objectifs
 - D'identifier les besoins de chaque élève en français et en mathématiques ;
 - De permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs pour certaines compétences des élèves afin d'**accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements, notamment dans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé** ;
- Une courte série de questions sera ajoutée aux évaluations de français et de mathématiques pour recueillir la perception des élèves sur leur vécu pendant les périodes de fermeture et de réouverture des établissements scolaires.

Des nouveaux tests de positionnement à destination de l'ensemble des élèves entrant en 1^{re} année CAP

- **Un test de positionnement spécifique en littératie** (capacité à comprendre et à utiliser l'information écrite au quotidien) **et numératie** (capacité à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes)
- Les résultats de ces tests permettront aux équipes de proposer des parcours adaptés à chaque élève, en lien avec la possibilité offerte depuis la rentrée 2019, d'effectuer son CAP en 1, 2 ou 3 ans ;
- Dès la rentrée 2020, un guide général est mis à disposition sera mis à disposition des équipes pédagogiques, pour l'organisation de ces tests
- **Dans l'académie de Poitiers, des journées de formation, complétées par un parcours d'e-formation sur la plateforme M@gistère**, seront proposées afin de permettre aux enseignants d'exploiter les résultats.

RESULTATS DES EVALUATIONS ET TESTS DE POSITIONNEMENT DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

(Année scolaire 2019-2020)

Évaluations en début de CP

En Français

Un niveau de maîtrise plus élevé dans le domaine compréhension orale

88,1 % des élèves maîtrisent cette compétence ;

85,8 % au niveau national

Un besoin d'accompagnement ou de consolidation des compétences dans le domaine de la reconnaissance des lettres

59,5 % des élèves maîtrisent cette compétence ; un taux comparable au national

En Mathématiques

Un niveau de maîtrise élevé dans le domaine la lecture des nombres entiers

92,6 % des élèves maîtrisent cette compétence ;

92,2 % au niveau national

Un besoin d'accompagnement ou de consolidation des compétences pour associer un nombre à une position

48,5 % des élèves maîtrisent cette compétence ;

46,6 % au niveau national

Évaluations en début de CE1

En Français

Un niveau de maîtrise élevé dans la compréhension des phrases lues par l'enseignant

85,4 % des élèves maîtrisent cette compétence ;

82,4 % au niveau national

Un besoin d'accompagnement ou de consolidation des compétences dans le domaine de la lecture à voix haute d'un texte

68,8 % des élèves maîtrisent la lecture à voix haute d'un texte ;

71,4 % au niveau national

69,7 % maîtrisent la compétence lecture à voix haute des mots ;

72,5 % au niveau national

En Mathématiques

Un niveau de maîtrise élevé en géométrie

81,5 % des élèves maîtrisent cette compétence ;

80,4 % au niveau national

Un besoin d'accompagnement ou de consolidation des compétences en résolution de problèmes, additions et soustractions

46 % des élèves maîtrisent la résolution de problèmes ; un taux comparable au national

48,5 % maîtrisent l'addition ;

51,6 % au niveau national

49,7 % maîtrisent la soustraction ;

51,6 % au niveau national

Évaluations de 6^e

◆ En Français

84,1 % des élèves de l'académie présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français

83,5 % au niveau national

PROPORTION (%)

- MOINS DE 84 %
- DE 84 % À 86 %
- DE 86 % À 88 %
- DE 88 % À 90 %
- PLUS DE 90 %

Un écart des scores entre les élèves des collèges les plus favorisés socialement et ceux des collèges les moins favorisés au sein de l'académie, inférieur à la moyenne nationale



23 points écart entre le score des collèges les plus favorisés et moins favorisés socialement ;

42 points au niveau national

◆ En Mathématiques

70,5 % des élèves de l'académie présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en mathématiques

69 % au niveau national

PROPORTION (%)

- MOINS DE 65 %
- DE 72 % À 74 %
- DE 74 % À 76 %
- DE 76 % À 78 %
- PLUS DE 78 %

Un écart des scores entre les élèves des collèges les plus favorisés socialement et ceux des collèges les moins favorisés au sein de l'académie, inférieur à la moyenne nationale



25 points écart entre le score des collèges les plus favorisés et moins favorisés socialement ;

46 points au niveau national

TESTS DE POSITIONNEMENT DE 2^{DE}

◆ En Français

84,1 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français

80,2 % au niveau national

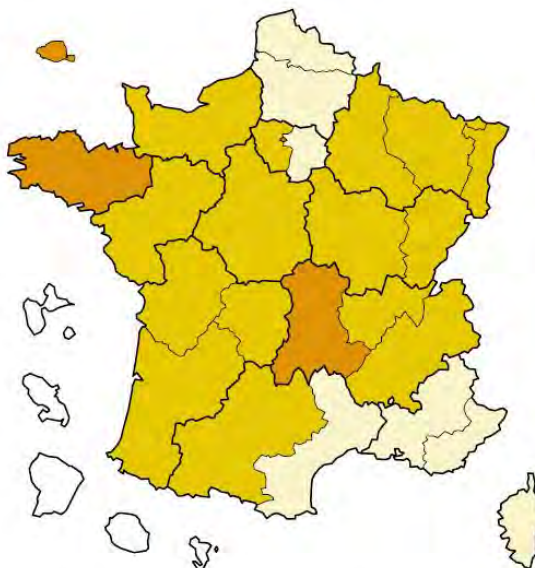
92 % en lycée général et technologique au niveau académique dont **89,2 %** au niveau national

60,6 % en lycée professionnel au niveau académique dont **53,3 %** au niveau national

PROPORTION (%)

- MOINS DE 70 %
- DE 70 % À 80 %
- DE 80 % À 85 %
- PLUS DE 85 %

Un écart des scores entre les élèves des lycées les plus favorisés socialement et ceux des lycées les moins favorisés au sein de l'académie, inférieur à la moyenne nationale



51 points écart entre le score des collèges les plus favorisés et moins favorisés socialement ;

60 points au niveau national

◆ En Mathématiques

77,2 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en mathématiques

73,4 % au niveau national

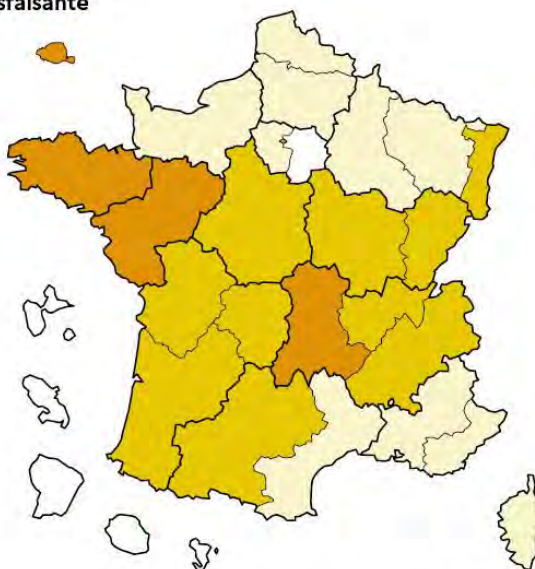
87 % en lycée général et technologique au niveau académique dont **84,2 %** au niveau national

47,9 % en lycée professionnel au niveau académique dont **40,6 %** au niveau national

PROPORTION (%)

- MOINS DE 65 %
- DE 65 % À 75 %
- DE 75 % À 80 %
- PLUS DE 80 %

Un écart des scores entre les élèves des lycées les plus favorisés socialement et ceux des lycées les moins favorisés au sein de l'académie, inférieur à la moyenne nationale



48 points écart entre le score des collèges les plus favorisés et moins favorisés socialement ;

61 points au niveau national

02

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉLÈVES

L'ESSENTIEL

- ⇒ **Un objectif** : résorber les écarts qui auraient pu naître pendant la crise sanitaire ;
- ⇒ **S'assurer que tous les élèves maîtrisent les compétences essentielles** de l'année précédente pour réduire les éventuels écarts entre la rentrée et les vacances de la Toussaint ;
- ⇒ **Renforcer l'accompagnement personnalisé** des élèves du primaire au lycée : un service public de l'étude
- ⇒ **Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme**

Des priorités pédagogiques identifiées pour tous les niveaux d'enseignement jusqu'aux vacances d'automne

De l'école élémentaire au lycée, **des priorités pédagogiques sont indiquées afin de conforter les apprentissages de l'année précédente et d'aborder les nouvelles notions.**

Ces préconisations guideront l'enseignement de la première période de l'année scolaire 2020-2021. **Elles sont accompagnées de ressources à la disposition des professeurs :**
<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

A l'école

- **Priorité donnée à l'enseignement du français et des mathématiques jusqu'aux vacances d'automne**, afin de permettre à chaque élève du CP au CM2 de consolider, revoir et approfondir les apprentissages dans ces domaines.

Au collège

- Des **fiches indiquant des priorités pour l'enseignement du français et des mathématiques** sont mises à disposition de tous les professeurs ;
- Des **outils de positionnement, en français et en mathématiques**, sont également proposés aux professeurs afin qu'ils puissent sélectionner les exercices dont ils ont besoin pour affiner leur diagnostic.

Au lycée

- Des **fiches de recommandations et conseils**, mises à la disposition des enseignants, proposent des repères de formation, pour la prise en charge des élèves à la rentrée ;
- Des fiches complémentaires seront progressivement publiées.

Un accompagnement personnalisé renforcé pour tous élèves

- Une concentration de tous les moyens disponibles pour assurer l'accompagnement personnalisé, entre septembre et décembre : **dans l'académie de Poitiers, 55 000 heures supplémentaires sont mobilisées sur cet accompagnement ;**
- **Tous les niveaux sont concernés**, avec une priorité pour les classes charnières (CP, 6e, 2de).
- **Une mobilisation des outils numériques**, notamment dans le cadre de l'aide personnalisée, de Devoirs faits ou des Stages de réussite, pour proposer un accompagnement à distance aux familles, à partir de l'expérience acquise durant la période de confinement.

La maîtrise des savoirs fondamentaux : enjeu de l'accompagnement personnalisé à l'école primaire

- **Un renforcement des activités pédagogiques complémentaires (APC) pour élèves qui maîtrisent le moins les compétences de l'année précédente** : elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.
- **Elles permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre ;**
- Des groupes de besoins, éventuellement multiniveaux, peuvent être mis en place pour répondre à l'hétérogénéité dans la maîtrise de certaines compétences ;

Une extension des stages de réussite pendant les vacances scolaires pour favoriser la consolidation, des apprentissages fondamentaux

- Destinés aux élèves de CM2, les stages de réussite sont organisés pendant les vacances scolaires de printemps ainsi que la première semaine ou la dernière semaine des vacances d'été. Ils sont gratuits et encadrés par des enseignants volontaires.
- Ils se déroulent en groupes restreints d'élèves, sur trois heures quotidiennes, pendant cinq jours, et ciblent les apprentissages en français et en mathématiques ;
- **Pour l'année scolaire 2020-2021, ces stages de réussite seront également proposés pendant les vacances automne pour tous les élèves du CP au CM2**, sur proposition des enseignants et avec l'accord des familles.

En 2020, plus de 1 550 élèves ont bénéficié de ces stages de réussite pendant les vacances scolaires dans l'académie de Poitiers ; 230 enseignants volontaires ont encadré ces

Une amplification du dispositif Devoirs faits au collège pour soutenir la réussite des élèves

- **Un dispositif gratuit permettant aux élèves de trouver le soutien nécessaire pour faire leurs devoirs ;**
- **Il répond à une exigence de justice sociale et d'aide pour les familles**

ZOOM sur... Expérimentation « Flash-Devoirs faits » dans les Deux-Sèvres

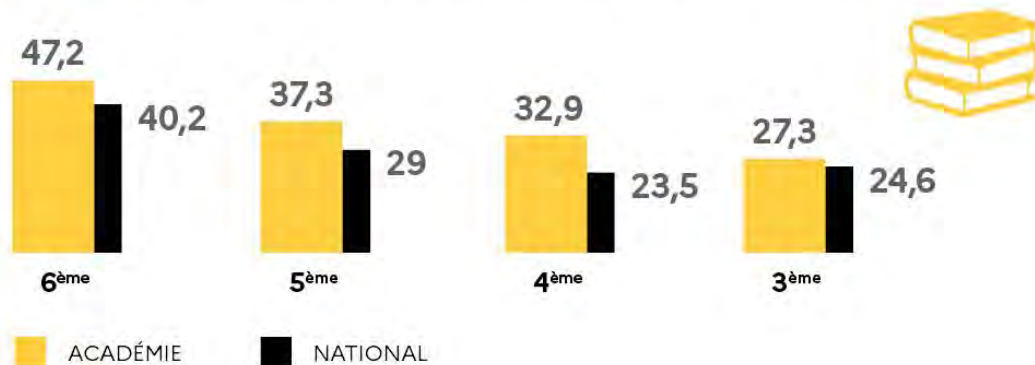
- **Objectif : proposer aux élèves volontaires le dispositif Devoirs en utilisant des classes virtuelles, pilotées par un binôme ou un trinôme d'enseignants,**
- **Ces « e-devoirs faits » seront proposés après la journée de cours,** une fois que l'élève sera rentré chez lui, permettant ainsi de palier aux difficultés du transport scolaire, tout particulièrement dans le cas de collèges ruraux
- Une expérimentation en 3 temps
 - Du 31 août au 11 septembre : mise en place du dispositif - sensibilisation au process pour les élèves et leurs parents.
 - Du 14 septembre au 09 octobre : expérimentation
 - Du 12 octobre au 16 octobre : évaluation du dispositif et réflexion sur sa pérennisation ou ses éventuelles modifications.
- **2 collèges impliqués :** Anne Frank à Sauzé Vaussais et Denfert-Rochereau à St Maixent l'école

Un accompagnement personnalisé autour de trois activités principales au lycée : soutien, approfondissement et aide à l'orientation.

- **Le nombre d'heures d'accompagnement proposées aux élèves est augmenté, au moins jusqu'au mois de décembre,** pour les élèves entrant en classe de 2^{de} et en 1^{re} année de CAP ;
- **Une préparation à la pratique de l'oral,** sera également déclinée dans les heures d'accompagnement personnalisé pour les élèves de terminale, dans la perspective de la nouvelle épreuve du baccalauréat général et technologique ;
- **Dans les lycées professionnels,** une semaine d'intégration sera proposée aux élèves de 2^{de} Bac Pro et de 1^{re} année de CAP, **du 1^{er} au 4 septembre ;** possibilité aussi de proposer des Périodes de formation en milieu professionnel **à partir du 7 septembre** aux élèves 1^{re} et terminale professionnelles et 2^{ème} année de CAP ;

CHIFFRES CLÉS DEVOIRS FAITS DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

- **35,1 %** de collégiens concernés par le dispositif ; **29,4 %** au niveau national



- **3 heures :** Volume horaire moyen, proposé en moyenne par élève dans l'académie à différents moments de la journée ;

29,4 % au niveau national

- **40,9 %** des heures assurées par les enseignants

- **89,7 %** des collèges ont mis en place un coordonnateur « Devoirs faits » ;

80 % au niveau national

Les intervenants

- **95,9 %** enseignants
- **20,5 %** conseiller principal d'éducation (CPE)
- **79,5 %** assistants d'éducation (AED)
- **8,2 %** Bénévoles associations
- **24,7 %** professeurs documentalistes
- **24,6 %** Autres (administratifs, étudiants, parents d'élèves...)
- **22,6 %** Services civiques

Un effort soutenu pour lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme

- **Un enjeu majeur en cette rentrée 2020 : aucun jeune ne doit rester sans affectation ;**
- **Un engagement de tous les moyens et de l'ensemble des acteurs de la lutte contre le décrochage, regroupés autour des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs :**
 - Une mobilisation des familles pour accompagner scolairement et socialement les élèves dès les premiers signes de décrochage ;
 - Des actions renforcées de repérage des jeunes les plus fragiles par les référents décrochage scolaire, présents dans tous les collèges et lycées ;
 - Une Amplification de l'action des groupes de prévention du décrochage scolaire des établissements, pour accompagner le parcours de chaque élève et proposer des solutions adaptées ;
- **Un suivi attentif dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans** pour permettre à chaque jeune entre 16 et 18 ans d'intégrer un parcours adapté à ses besoins, en lien avec l'ensemble des partenaires et plus particulièrement les missions locales : tout jeune, à l'issue de la scolarité obligatoire, doit se trouver soit en études, soit en formation, soit en emploi : objectif «0 NEET »

Des offres de solution diversifiées au sein des établissements scolaires

- **Mise en œuvre de mesures adaptées et ciblées en s'appuyant notamment sur les référents décrochages scolaires**, dès le repérage des élèves les plus fragiles, dès les premiers signes de désengagement, d'absentéisme, de décrochage
- **Des actions renforcées et spécifiques à destination des élèves de – de 16 /+ 16 ans en risque de dé décrochage ou sans solutions**
 - Module d'accompagnement, système d'accompagnement spécifique ou structure d'accompagnement et de soutien (SAS), stages, etc.
 - Proposition d'inscription sur les places vacantes en établissement pour les élèves sortant de 3e sans avec mise en œuvre d'un module d'accompagnement au projet d'orientation ou de remobilisation
 - Pour les jeunes en rupture de contrats d'apprentissage : travail mené avec l'action prépa-apprentissage pour maintenir la motivation et rechercher un contrat ; travail avec la mission de lutte contre le décrochage scolaire pour un accompagnement au sein d'un pôle (Pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire), etc.

- **Élèves de plus de 16 ans fragiles, en risque de décrochage toujours inscrits dans un établissement scolaire**
 - Accompagnements personnalisés : consolidation des savoirs fondamentaux, remobilisation, tutorat, stages en entreprise etc.
 - Parcours modulaires pour consolider les savoirs fondamentaux, organisation de temps de tutorat (entre pairs ou adulte référent / élève); SAS, etc.
 - Recherche de solutions adaptées pour répondre aux besoins de l'élève :
 - Un parcours aménagé de formation initiale (Pafi) pour les jeunes de 15-18 ans risquant de sortir sans diplôme ou sans qualification et leur permettant de conserver un statut scolaire et bénéficier d'un parcours de formation sur-mesure et d'un accompagnement personnalisé
 - Les clauses sociales de formation sous statut scolaire permettent aux jeunes décrochés de faire un parcours d'insertion dans le monde de l'entreprise, complété par un suivi de la MLDS pour la construction d'un projet professionnel
 - La prépa-apprentissage : collaboration avec le CFA académique, action #Demainapprenti pour accompagner les jeunes vers un contrat d'apprentissage

Des actions d'accompagnement à destinations des jeunes de plus de 16 ans, ayant complètement décroché

- **Recherche de solutions diversifiées pour sécuriser le retour et proposer une solution vers l'insertion**
- **Les Pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS)** : 14 PAPS intégrés au sein des lycées professionnels pour accueillir des jeunes scolaires en entrées et sorties permanentes, afin de les remobiliser, retravailler leur projet professionnel (stages, immersion en entreprises) et consolider leurs savoirs.
- **Structure de retour à l'école (SRE) : microlycée de St Maixent-L'École (79)** pour permettre le retour en formation et la préparation d'un baccalauréat pour des jeunes âgés de 18 à 25 ans, en rupture avec le système scolaire

LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

➤ Prévenir, intervenir, remédier



Dans les établissements scolaires

Repérage des élèves les plus fragiles, dès les premiers signes de désengagement, d'absentéisme, de décrochage

Des actions renforcées et spécifiques à destination des élèves de - de 16 /+ 16 ans en risque de décrochage ou sans solutions

Élèves de plus de 16 ans fragiles, en risque de décrochage toujours inscrits dans un établissement

Prise en charge par des réseaux d'acteurs

Des groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) dans les établissements : équipe rassemblant autour du chef d'établissement tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, CPE, PsyEn, assistantes sociales...) pour analyser la situation des jeunes et trouver des accompagnements adaptés

14 réseaux Foquale dans l'académie : réseaux Formation - QUALification – Emploi (Foquale) regroupant les acteurs de l'Éducation nationale présents sur un territoire afin de coordonner et de développer l'offre de solutions proposées aux jeunes décrocheurs

Des jeunes de plus de 16 ans, en rupture ayant complètement décroché

Signalement aux psychologues de l'éducation nationale et aux acteurs des réseaux Foquale, en lien avec les membres de la missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)

Prise en charge par les acteurs des 10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Dispositif de coordination des acteurs locaux visant à apporter une réponse personnalisée à chaque jeune sans diplôme et sans solution. Un travail partenarial en particulier avec les missions locales

➤ Chiffres clés 2019-2020



- ◆ **Plus de 900** jeunes suivis par la MLDS dont **205** inscrits à temps plein dans les pôles
- ◆ **37** jeunes âgés de 18-25 ans accueillis au sein du Microlycée de St-Maixent L'école
- ◆ **158** jeunes ont bénéficié des parcours aménagés de formation initiale (PAFI)
- ◆ **273** Référents décrochage scolaire dans les collèges et lycées

03

ACCUEILLIR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ESSENTIEL

- ⇒ **Un appui renforcé aux familles en amont de la rentrée** pour proposer une solution adaptée de scolarisation pour chaque élève en situation de handicap
- ⇒ **Des moyens supplémentaires mobilisés** pour le déploiement du service public de l'École inclusive : déploiement des pôles inclusifs d'accompagnement localisé (Pial), création de postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), etc.
- ⇒ **Mieux former** les enseignants et AESH
- ⇒ Renforcer la collaboration avec les secteur spécialisé médico-social.

Mieux accueillir les parents et mieux scolariser les élèves

- **Mise en place, depuis le mois de juin 2020, du numéro vert national unique à destination des familles : 0 805 805 110** pour un accès direct à la cellule départementale d'accueil, d'écoute et de réponse.
- **Reconduction des entretiens d'accueil avec** la famille, l'enseignant de la classe dans le 1er degré ou le professeur principal dans le second degré, et le ou les AESH (lorsque l'élève est accompagné), de la pré-rentrée aux congés d'automne

Généralisation des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (Pial)

- **Une meilleure coordination des moyens d'accompagnement humain en fonction des besoins des élèves en situation de handicap**, à l'échelle d'une circonscription, d'un établissement scolaire ou d'un territoire déterminé regroupant des écoles et des établissements
- **Une mobilisation de l'ensemble des personnels** pour identifier les besoins des élèves et mettre en œuvre les réponses adéquates au niveau de la classe, mais aussi de l'école et ou de l'établissement scolaire : aide humaine, pédagogique, éducative ou thérapeutique ; dispositifs spéciaux, groupes d'aides ; aménagements matériels
- **139 PIAL dans l'académie de Poitiers à la rentrée 2020** : une couverture de l'ensemble du territoire académique avec des Pial 1^{er} degré, 2nd degré ou inter-degrés (87%) ; 10 à 30 AESH par PIAL ; Un coordonnateur par Pial ; Création d'un poste d'AESH remplaçant par PIAL et de décharges d'AESH en appui au coordonnateur

Mieux former les AESH et les enseignants

Poursuite des évolutions du métier d'AESH

- **Une amélioration du statut** : généralisation du CDD de 3 ans renouvelable une fois avant CDI
60 heures de formation d'adaptation à l'emploi et des modules de formation continue déclinés dans chaque département
- **Création de postes d'AESH référents dans chaque département**

Une offre renforcée « école inclusive » au plan académique de formation

- Des modules de formation enrichis : formation 3 heures « travailler avec un AESH », formation 6 heures « Aménagements pédagogiques », etc.
- Poursuite de la priorité donnée aux départs en formation conduisant à l'obtention du Certificat d'aptitude aux pratiques de l'école inclusive (Cappei)

Poursuite du plan national « Autisme »

- **Création de deux postes de professeur ressource autisme (un en Charente-Maritime et un dans la Vienne)**, pour appuyer les enseignants avec élèves TSA inclus en classe ordinaire : tous les départements de l'académie sont désormais couverts
- **Ouverture d'un dispositif d'auto-régulation pour jeunes autistes à l'école élémentaire de Saint Rogatien (17)**, permettant la scolarisation inclusive d'élèves autistes en classe ordinaire avec un enseignant en surnombre et l'appui d'une équipe du secteur médico-social
 - C'est le troisième dispositif de ce type dans l'académie après l'école élémentaire Jules Ferry d'Angoulême (Rentrée 2018) et école Pablo Neruda à Poitiers (Rentrée 2019)
- **Ouverture d'une unité d'enseignement autisme en maternelle (UEMA) à l'école Saint Exupéry de Cognac (16)**
 - C'est sixième ouverture d'UEMA dans l'académie après celles des écoles maternelles Jean Rostand à Angoulême, Emile Combes à Saintes, Tony Lainé à Poitiers, Jean Jaurès à Niort et Bernard Palissy à La Rochelle.
 - Trois autres ouvertures sont programmées de 2021 à 2022.

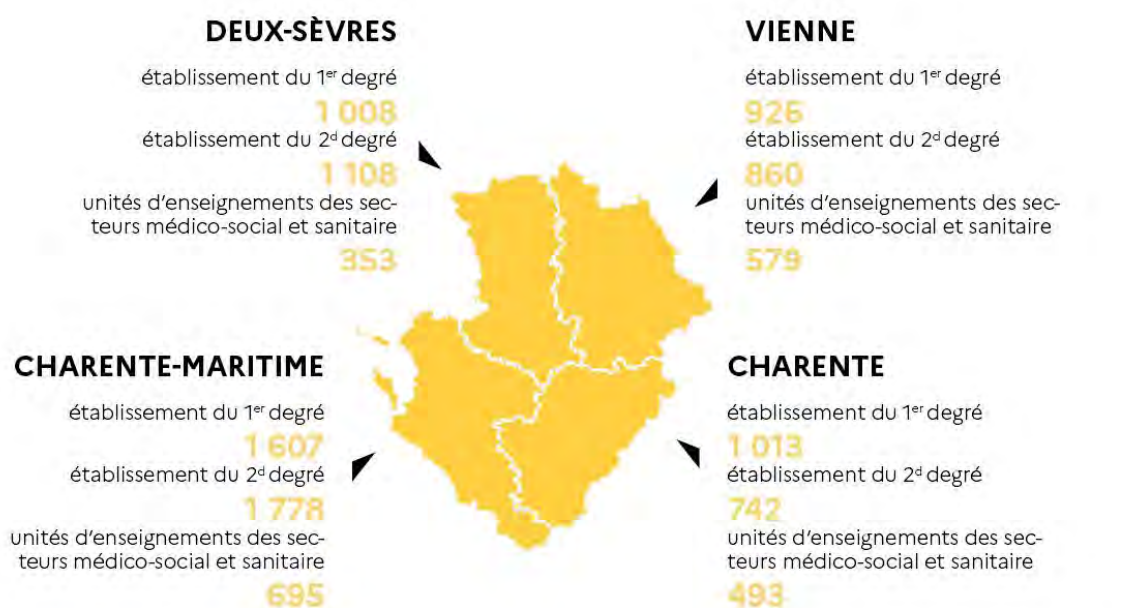
ÉCOLE INCLUSIVE : CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

➤ **11 162** élèves en situation de handicap dont **81 %** scolarisés en milieu ordinaire

4 554 dans les établissements scolaires du 1^{er} degré

4 488 dans les établissements scolaires du 2^d degré

2 120 dans les unités d'enseignements des secteurs médico-social et sanitaire



➤ **54 %** des élèves bénéficient d'une aide humaine soit

+ 11,5 points par rapport à la rentrée 2019

➤ **2 900** Accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH)

1 059 emplois (en ETP) d'AESH créés depuis 2017 dont **154** en 2020

➤ **139** Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial)

➤ **259** Unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis)

137 dans le 1^{er} degré

122 dans le 2^d degré



04

RENFORCER L'APPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

L'ESSENTIEL

- ⇒ **Priorité absolue : 100 % de réussite à l'école primaire**
- ⇒ **Mieux préparer les élèves à l'apprentissage des savoirs fondamentaux à la maternelle, école du langage et de l'épanouissement**
- ⇒ **Garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui, avec une attention particulière pour les élèves les plus fragiles ;**
- ⇒ **Approfondir l'apprentissage systématique de la lecture et des mathématiques : une formation renforcée des professeurs d'écoles, avec la mise en œuvre des Plans Français et Mathématiques**

Une amélioration du taux d'encadrement sur l'ensemble du territoire académique

	RENTÉE 2017	RENTÉE 2018	RENTÉE 2019	PRÉVISION RENTÉE 2020
Charente	22,7	22,4	22	21,8
Charente-Maritime	23,6	23,4	23,3	23,6
Deux-Sèvres	23,5	23,4	22,9	22,5
Vienne	23,1	22,8	22,3	21,9
ACADÉMIE	23,3	23,1	22,7	22,3

Source - APAE 1^{er} degré - Secteur public uniquement, hors ULIS

Poursuite des dédoublements de classes en éducation prioritaire

- **Un objectif : combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles ;**
- **Mise en place d'une pédagogie adaptée** pour garantir l'efficacité du dispositif : donner du sens aux apprentissages et les envisager dans leur progressivité ;
- **Dans l'académie de Poitiers à la rentrée 2020**
 - **L'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées ;**
 - **Le dédoublement des classes de grande section de maternelle (GS), est amorcé en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres, pour être pleinement effectif à la rentrée scolaire 2021 sur l'ensemble des REP/ REP+ de l'académie.**

ZOOM sur... 13 écoles dans l'académie bénéficient de classes dédoublées en grande section de maternelle dans l'académie

- **7 écoles en Charente –Maritime** : école maternelles Jean Bart, Condorcet, Lavoisier, Laleu, Louis Guillet, Grandes Varennes et Claude Nicolas à La Rochelle ;
- **6 écoles dans les Deux-Sèvres** : écoles maternelles Jean Moulin à Cerizay ; Ernest Pérochon et Emile Zola à Niort ; Anatole France à Thouars ; de Val en Vigne ; Bouillé Loretz à Argenton Loretz.

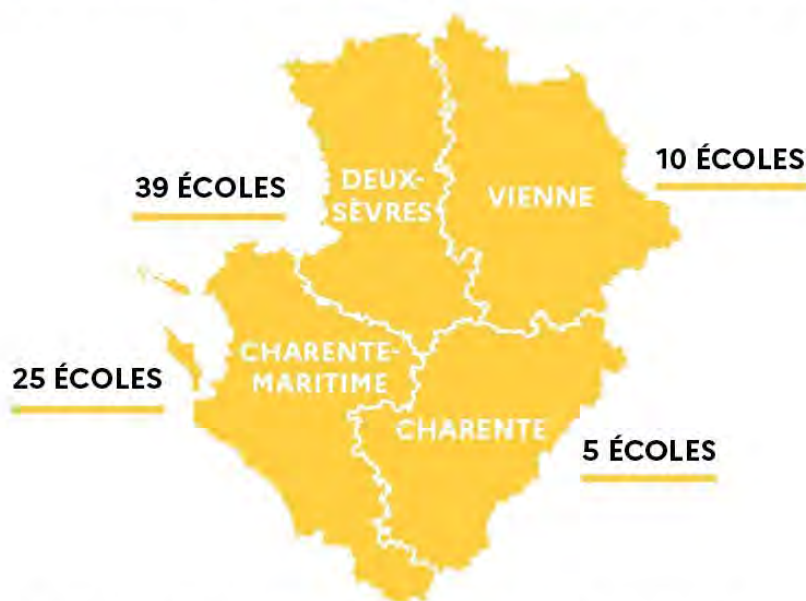
Déploiement des classes dédoublées en éducation prioritaire Dans l'académie de Poitiers

RENTÉE 2017	RENTÉE 2018	RENTÉE 2019	RENTÉE 2020	RENTÉE 2021
CP dédoublés en REP+ 100%	CP dédoublés en REP+ 100%	CP dédoublés en REP+ 100% 44 classes à 12	CP dédoublés en REP+ 100%	Poursuite du déploiement des GS à 12
	CE1 dédoublés en REP+ 100%	CE1 dédoublés en REP+ 100%	CE1 dédoublés en REP+ 100%	
	CP DÉDOUBLÉS EN REP 100%	CP DÉDOUBLÉS EN REP 100%	CP DÉDOUBLÉS EN REP 100%	
		CE1 DÉDOUBLÉS EN REP 100%	CE1 DÉDOUBLÉS EN REP 100%	
			GS DÉDOUBLÉS EN REP+/REP 30%	
Effectifs élèves 482	Effectifs élèves 1 601	Effectifs élèves 2 315	Effectifs élèves 3 090	

Un plafonnement des effectifs à 24 élèves maximum pour les classes de grande section de maternelle, CP et CE1

- Une mesure qui s'inscrit dans la continuité de la priorité donnée à l'école primaire pour transmettre les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) à tous les élèves ;
- Les écoles hors éducation prioritaires, accueillant les plus forts effectifs, sont concernées.

Plafonnement à 24 élèves des classes de grande section de maternelle, CP et CE1



Liste des écoles ayant fait l'objet d'une création spécifique d'emploi pour un plafonnement à 24 élèves des GS, CP et CE1, à la rentrée 2020

Charente

Écoles élémentaires Ferdinand Buisson à Jarnac, Jean Moulin à Ruelle sur Touvre, Edouard Pascaud à Chasseneuil George Sand à Angoulême ;

RPI Ars / Gimeux

Deux-Sèvres

Écoles maternelles St Porchaire à Bressuire, Terves à Bressuire, de Celles sur Belle, de Chauray, de Echire et de Mauze sur le mignon

Écoles élémentaire d'Aignondigné, de Thorigné, de Ste Blandine, de Argentonay, de La Chapelle Gaudin-Moutiers, de Bressuire, de Noirlieu, de Chambrouet, de La Forêt sur Sèvres, de St Maurice et d'Etusson

Écoles primaires d'Aignondigne Mougon, Le chat perché à Argentonay, de Auge, de Cherveux, de Cirières, de Clesse, de Epannes, de Fors, de Nueil les Aubiers Nord, de Nueil les Aubiers Sud, Gutenberg à Parthenay, La Mara à Parthenay, de Périgne, de Plaine d'Argenson, de Saint Aubin du Plain et de St Gelais

RPI de Amailloux, de Champdeniers, de Chef-Boutonne, de La Mothe St Héray, de Luché, de Thouarsais, de St-léger, de Montbrun, de Faye sur Ardin, de Béceleuf, de Les Chateliers, de Fomperron, de Les Fosses, de Secondigné sur Belle, de Melle, de Marcillé, de Ménigoute, de Vasles, de Sepvret et de Chenay-Chey

Vienne

Écoles maternelles de Mignaloux Beauvoir, Porte de Paris à Poitiers, Ernest Pérochon à Poitiers, La clef des Champs à Vouillé, J. Boriaud à Biard et Ville Basse à Montmorillon.

Écoles primaires de La Trimouille, St- Martin La Pallu, Les Iles à Valence en Poitou et Villeneuve à Chauvigny

Charente-Maritime

Écoles maternelles d'Echillais, de Dolus d'Oleron, de Puilboreau, Jules Ferry à St Pierre d'Oléron, Pierre de Ronsard à Surgères et de Tonnay Boutonne

Écoles élémentaires Jean Moulin à Angoulin, Jacques Prevert à Aytré, Paul Eluard à Dompierre sur Mer, Jean Michenot à Fourras, de Marsilly, Gabriel Chobelet à Nieul sur Mer, Agrippa d'Aubigné à Pons, Claude Bouchet à La Rochelle, Edouard Herriot à La Rochelle, Nicolas Lemercier à Saintes, Les Grandes Rivières à Ste Soulle,

Écoles primaires François Villon à Dompierre de Meursac, Beauregard à la Rochelle, Descartes à La Rochelle, Réaumur à La Rochelle, Enfants du Marais à St Hippolyte, Simone Veil à Ste Soulle Usseau et Les Grand Village à St Trojan Les Bains

05

ACCOMPAGNER L'AMBITION SCOLAIRE DES ÉLÈVES

L'ESSENTIEL

- ⇒ **Poursuive l'élévation générale du niveau** : un enjeu social, éducatif et économique ;
- ⇒ **Construire une véritable éducation à l'orientation** pour développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves, encourager la mobilité sociale et géographique, lever l'autocensure ;
- ⇒ **Mieux informer les élèves et leurs familles** : un service public d'orientation au plus près des besoins des élèves et des opportunités offertes par les territoires.

Mieux orienter les élèves

Un temps dédié à l'orientation de la 4^e à la terminale

Les équipes éducatives, et tout particulièrement les professeurs principaux, les psychologues de l'éducation nationale et les professeurs documentalistes, disposent d'un temps dédié pour aider les élèves à construire leur projet d'orientation : 1

- **2 heures** en 4^e puis de 36 heures en 3^e ;
- **54 heures chaque année en lycée général et technologique** ;
- **265 heures** « consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation, sur 3 ans en lycée professionnel

Des actions ciblées pour une orientation éclairée, choisie et réussie

- **Des temps de formation à destination des équipes pédagogiques et éducatives**
 - Une journée en établissement pour accompagner les équipes éducatives autour de la pédagogie de l'orientation et la notion de parcours
 - Quatre temps départementaux, à destination des professeurs principaux de 1^{re} et terminale, des psychologues de l'éducation nationale et des personnes de direction, pour mieux appréhender l'enseignement supérieur
- **Un accompagnement de proximité des chefs d'établissements et des professeurs**, par les services d'orientation
- **Une coordination des missions partagées Etat/région** : information sur les métiers et formations, expérimentation de la mise à disposition de directeurs des centres d'information et d'orientation auprès de la région ;
- **Un développement de la liaison école-entreprises pour conforter la connaissance du milieu socio-économique pour les équipes et les élèves** : comité local école entreprise (Clee), stage en classe de 3^e et autres niveaux, etc.

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des dispositifs dans l'académie de Poitiers pour plus d'ambition et de réussite

◆ «Pass en sup»

- ◆ En partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine,
- ◆ Pour les lycéens volontaires des territoires ruraux,
- ◆ Un programme d'actions, élaboré conjointement par les équipes des lycées et des établissements de l'enseignement supérieur :
- ◆ Des immersions dans des formations de l'enseignement supérieur : participation à des conférences, rencontres avec des étudiants, tutorat à distance, etc ;
- ◆ **12** lycées de l'académie concernés.



◆ Immersions individuelles et collectives « Cap Sup »

- ◆ Pour les lycéens de 1^{re} et terminale générales, technologiques et professionnelles
- ◆ Découvrir de l'intérieur une formation de l'enseignement supérieur
- ◆ Une action co-construites et co-animées par des enseignants de lycées et du supérieur autour d'une thématique partagée
- ◆ Des séquences pédagogiques associant des lycéens et des étudiants
- ◆ Tutorat et temps particuliers autour de la vie étudiante

◆ Réussite éducative,

- ◆ Pour les élèves de 2^{de}, 1^{re} et Terminale
- ◆ Une aide au travail scolaire,
- ◆ Un entraînement aux épreuves des examens,
- ◆ Un accompagnement pour la construction de son projet d'orientation
- ◆ Une préparation à la poursuite d'études
- ◆ **2** lycées de l'académie concernés : St Exupéry à La Rochelle et E Branly à Châtellerauld.

◆ Opération « Je le peux parce que je le veux » de Sciences Po Bordeaux

- ◆ Favoriser l'ambition des élèves dans leur projet de poursuite d'études post bac
- ◆ Renforcer l'égalité des chances dans l'accès à cette grande école
- ◆ Accompagnement et conseils à la préparation du concours
- ◆ Centre délocalisé d'organisation des épreuves d'admission en 1^{re} année : lycée Bellevue de Saintes
- ◆ **10** lycées de l'académie engagés

◆ Bac pro+

- ◆ Pour les élèves des classes de 1^{re} et Terminale des lycées professionnels
- ◆ Des projets pédagogiques pour faciliter la liaison Lycée pro-Section de technicien supérieur.

◆ Charte IUT

- ◆ Pour les élèves des classes de 1^{re} et Terminale des lycées professionnels
- ◆ Des projets pédagogiques pour faciliter la liaison Lycée pro-Section de technicien supérieur.

◆ Les entretiens d'excellence

- ◆ Un partenariat avec l'université de Poitiers,
- ◆ Pour les élèves de la 4^e à la 3^e
- ◆ Rencontre et échanges avec des professionnels sur leurs parcours, leurs métiers, etc.
- ◆ Une opportunité pour appréhender des clés de réussite

◆ Les cordées de la réussite et les parcours d'excellence

- ◆ Pour les élèves de la 4^e à la terminale
- ◆ Une mise en réseau de collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur sur un projet commun
- ◆ Un accompagnement des collégiens et lycéens issus de milieux sociaux modestes.
- ◆ Des actions individuelles de tutorat et d'ouverture culturelle

Une nouvelle terminale pour un nouveau baccalauréat

- **Année scolaire 2020-2021 : première année du nouveau baccalauréat en terminale**
- **Un accompagnement renforcé en début d'année pour les 2 enseignements de spécialité retenus par les élèves de terminale** afin de réduire les éventuels écarts liés au confinement ;
- **Plus de souplesse dans l'organisation des épreuves communes** : les équipes éducatives organisent chacune des évaluations communes quand elles le jugent opportun avec deux rendez-vous en 1^{re} et un en terminale ;
- **Des formations dédiées à la nouvelle épreuve du « Grand Oral » du bac** seront organisées pour permettre aux élèves de se l'approprier et de s'y préparer tout au long de l'année.

HORAIRES DE TERMINALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- **15 h 30** hebdomadaires en voie générale
- **13 h** hebdomadaires en voie technologique

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

2 parmi les 3 suivis en première

- **12 h** hebdomadaires en voie générale (6 h par enseignement)
- **14 h** hebdomadaires pour les 2 enseignements de spécialité en voie technologique en série S2TMD
- **16 h** en séries STMG et ST2S
- **18 h** en séries STRH, STI2D, STD2A et STL

RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU EN PREMIÈRE ET TERMINALE

= 40 % de la note finale

30 % pour les évaluations communes

- ✓ histoire-géographie, coef. 5
- ✓ langue vivante A, coef. 5
- ✓ langue vivante B, coef. 5
- ✓ enseignement scientifique en voie générale, coef. 5
- ✓ mathématiques en voie technologique, coef. 5
- ✓ 1 enseignement de spécialité (suivi uniquement en 1^{re} en voie générale, selon la série en voie technologique), coef. 5
- ✓ EPS, coef. 5

+ 10 % bulletins scolaires

LES ÉPREUVES FINALES

= 60 % de la note finale

- ✓ épreuves anticipées de 1^{re} : français écrit, coef. 5, et oral, coef. 5
- ✓ 2 enseignements de spécialité suivis en terminale en voie générale, selon la série en voie technologique, coef. 16 chacun
- ✓ philosophie, coef. 8 en voie générale, coef. 4 en voie technologique
- ✓ oral terminal, coef. 10 en voie générale, coef. 14 en voie technologique

ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

PERIODE D'ÉVALUATION

- **au mois de mars 2021** : épreuves des enseignements de spécialité
- **au troisième trimestre 2021** : évaluations communes (EC) : langues vivantes A et B, histoire-géographie, enseignement scientifique (voie générale) et mathématiques (voie technologique)
- **au cours de l'année scolaire 2020-2021** : 3 épreuves de contrôle en cours de formation en éducation physique et sportive (EPS)
- **à la fin de l'année scolaire 2020-2021** : épreuve finale de philosophie, épreuve orale terminale (« Grand oral »)

GRAND ORAL

UNE NOUVELLE ÉPREUVE

- **pour mobiliser les savoirs acquis en enseignement de spécialité** au service de son projet de poursuite d'études
- **pour apprendre à s'exprimer en public** de façon claire et convaincante

OPTIONS DE TERMINALE

2 enseignements optionnels au total en voie générale
+ option langues et cultures de l'Antiquité
à choisir parmi :

LES OPTIONS DÉJÀ SUIVIES EN 1^{RE}

- arts, EPS, langue vivante C, langues et cultures de l'Antiquité, langue des signes française

DE NOUVELLES OPTIONS EN TERMINALE

- **mathématiques complémentaires**
pour les élèves qui auront besoin de l'outil mathématiques dans la poursuite de leurs études supérieures : économie, statistiques, professorat, etc.
- **mathématiques expertes**
uniquement pour les élèves qui ont choisi la spécialité mathématiques
- **droits et grands enjeux du monde contemporain**

En voie technologique, le choix reste identique à celui de la 1^{re}.

Des évolutions des enseignements de spécialité et options à la rentrée 2020 dans l'académie

- **Ouverture de l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE) » dans 5 lycées :** Charles A Coulomb à Angoulême (16) : LLCE anglais ; Jean Monnet à Cognac (16) : LLCE espagnol ; Saint Exupéry à La Rochelle (17) : LLCE espagnol ; Maurice Genevoix à Bressuire (79) : LLCE espagnol ; Nelson Mandela Poitiers (86) : LLCE anglais ;
- **Ouverture de l'option « Droit et grands enjeux du monde contemporain » dans 2 lycées :** Léonce Vieljeux à La Rochelle (17) ; Guy Chauvet à Loudun (86)

Un lycée professionnel plus attractif

- **Une offre de formation ciblée sur les métiers de demain et les métiers en tension**
- **Une adaptation aux aspirations des jeunes et aux besoins économiques des territoires**
- **Une prise en compte des problématiques d'insertion professionnelle et de possibilités de poursuite d'études** des jeunes diplômés ;
- **Une concertation renforcée avec les entreprises** pour la mise en place de nouvelles formations ;
- **Un travail qui se poursuit sur la qualité et la lisibilité de cette offre auprès des jeunes, des familles et des acteurs économiques :** label lycée des métiers, campus de métiers et des qualifications et des réseaux d'établissements
- **De nouvelles formations en apprentissage dans les lycées professionnels** pour permettre à chaque élève de choisir la voie de formation qui lui convient le mieux et sécuriser les parcours.

Une carte des formations professionnelles enrichie pour la rentrée 2020

- **De nouvelles formations répondant aux besoins des entreprises et favorisant l'insertion professionnelle :** Ouverture d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) « Usinage » au LP Réaumur à Poitiers (86)
- **Des formations à fort potentiel en poursuites d'études ou d'insertion professionnelle :** Transformation du Bac professionnel « Gestion-administration » en Bac pro « Transport-Logistique » au lycée Bernard Palissy de Saintes (17)
- **Un niveau de qualification répondant mieux aux besoins de la filière :** ouverture d'un nouveau Bac pro « Métiers de la coiffure » au LP Pierre-Andre Chabanne à Chasseneuil sur Bonniere (16) ; Ouverture du BTS « Etude de l'économie de la construction » au LP de l'Atlantique à Royan (17)



Voie professionnelle : les nouveautés de la rentrée 2020

Après les classes de 2^{de} du baccalauréat professionnel et de 1^{re} année de CAP, les élèves de 1^{re} pro et de 2^e année de CAP bénéficient en cette rentrée 2020 de parcours pleinement renouvelés.

CAP : UN NOUVEAU PARCOURS DE RÉUSSITE EN 3 ANS

- Pour les élèves qui entrent en 2^e année de CAP à la rentrée 2020, selon leur souhait et compte tenu de leurs difficultés

Le parcours CAP en 1 an est également maintenu

UNE ATTESTATION INTERMÉDIAIRE EN FIN DE 1^{RE} PRO

À COMPTER DE JUIN 2021

- Délivrée à partir d'une moyenne spécifique des notes obtenues durant l'année
- Un bilan d'étape pour mieux se préparer au baccalauréat professionnel

6 NOUVELLES FAMILLES DE MÉTIERS EN 2^{DE} PRO

Aéronautique
Industries graphiques et communication
Hôtellerie et restauration
Alimentation
Études et modélisation numérique du bâtiment
Beauté et bien-être

Soit 9 familles de métiers au total, avec les métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics, les métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique et les métiers de la relation client

DÉPLOIEMENT DE LA CO-INTERVENTION

- Tous les élèves de CAP, 2^{de} pro et 1^{re} pro concernés
- Préparation de la terminale 2021/2022 : plus de liberté pour les établissements qui pourront remplacer la co-intervention par un autre module

DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

- Objectif : de l'apprentissage dans chaque lycée professionnel
- Pour tout ou partie du cycle de formation (CAP ou baccalauréat professionnel)

MISE EN PLACE DU CHEF-D'ŒUVRE POUR LES ÉLÈVES DE 1^{RE} PRO

- 56 h de formation en 1^{re}
- 52 h en terminale

La réalisation du chef-d'œuvre se poursuit pour les élèves entrés en CAP en 2019

Une nouvelle ambition pour l'apprentissage, voie complémentaire de réussite

- **Le réseau des 51 lycées dans l'académie** propose des formations en apprentissage réunis au sein du Centre de formation des apprentis (CFA académique) sont pleinement engagés sur les 4 départements.
- **1200 apprentis (+21% en 3 ans)** répartis sur **140 formations** dans de très nombreuses filières professionnelles au plus près des territoires et des besoins des entreprises ;
- **Plus de 200 nouvelles places en apprentissage à la rentrée 2020** pour permettre aux jeunes de s'engager sur cette voie de formation notamment à partir de la 2^{ème} année de Bac Pro
- **Un accueil adapté des apprentis en attente de contrat ou en rupture de contrat** pour garantir un cursus sans interruption ;
- **Développement de parcours innovants**, en partenariat avec les acteurs du monde économique et de la formation : parcours Terminale Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés - BTS Electrotechnique en partenariat avec la Sorégies, Mention complémentaire Technicien en réseau Electrique au lycée Raoul Mortier de Montmorillon, en partenariat Cesvi France dans le domaine de maintenance automobile, hybride en partenariat avec le CNED et l'AFPA, etc.

ZOOM sur... Première université Ecole Entreprise au palais des congrès du site Futuroscope en Janvier 2021

L'académie de Poitiers accueillera la 1^{ère} université Ecole-Entreprise organisé par le ministère de l'éducation nationale.

La thématique retenue pour cet évènement national : « **Une université au service de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes dans un contexte de relance économique** »

Il réunira des entreprises nationales et locales, des acteurs des acteurs de la formation professionnelle, du CAP à l'école d'ingénieur et les acteurs du monde socio-économique réunis autour de la thématique partagée de l'emploi des jeunes, et des métiers en tension ;

Une belle occasion de promouvoir également l'excellence de la voie professionnelle, notamment à travers les campus des métiers et des qualifications.

Faire progresser tous les élèves en langues étrangères

- La maîtrise des langues vivantes est **une compétence essentielle pour la réussite et l'insertion professionnelles des jeunes**
- **Un objectif : améliorer le niveau des élèves en anglais et, au moins, dans une seconde langue vivante.**
- **Sensibiliser les élèves à une langue étrangère dès le CP et la pratique de l'oral : une priorité à tous les niveaux de l'école au lycée**
- **Dès la sixième**, les collèges peuvent proposer un **enseignement de langues et cultures régionales** jusqu'à 2 heures par semaine.
- **Le nouveau lycée renforce l'enseignement des langues vivantes** : deux langues vivantes sont prévues dans les enseignements communs ; une spécialité, langues, littératures et cultures étrangères, comprend 4 h d'enseignement en 1^{re} et 6 h en Terminale ; des enseignements optionnels permettent aux élèves de choisir une troisième langue
- **Un nouvel enseignement de spécialité « Anglais-monde contemporain »** proposé aux élèves de 1^{re} et terminale à la rentrée 2020

Poursuite du développement des classes bilangues au collège

- **Un apprentissage d'une deuxième langue vivante étrangère ou régionale, proposé dès la classe de 6^e**
- **Une attention particulière portée à la place de l'allemand dans le dispositif** en accord avec les engagements du traité de l'Elysée dans le cadre de l'amitié franco-allemande.
- **134 classes bilangues dans l'académie de Poitiers à la rentrée 2020**
 - **Ouverture de 4 nouvelles bilangues** : Anglais –Allemand aux collèges Eugène Fromentin à la Rochelle (17) Camille Claudel à Civray (86) ; Anglais-Espagnol aux collèges Norbert Casteret à Ruelle sur Touvre (16) et Camille Guérin à Vouneuil sur vienne (86)
 - **13,5 %** des élèves de 6^e de l'académie bénéficient du dispositif bilangue (8,4 % en 2017)
 - **51 %** des collèges proposent l'enseignement d'une deuxième langue vivante en 6^e (37 % en 2017)
 - La seconde langue est l'allemand pour 51,2 % des élèves qui entrent en classe bilangue ; l'espagnol pour 36,9 % ; le chinois pour 7,7% ; l'italien pour 3,1% ; le portugais pour 1,1 %.

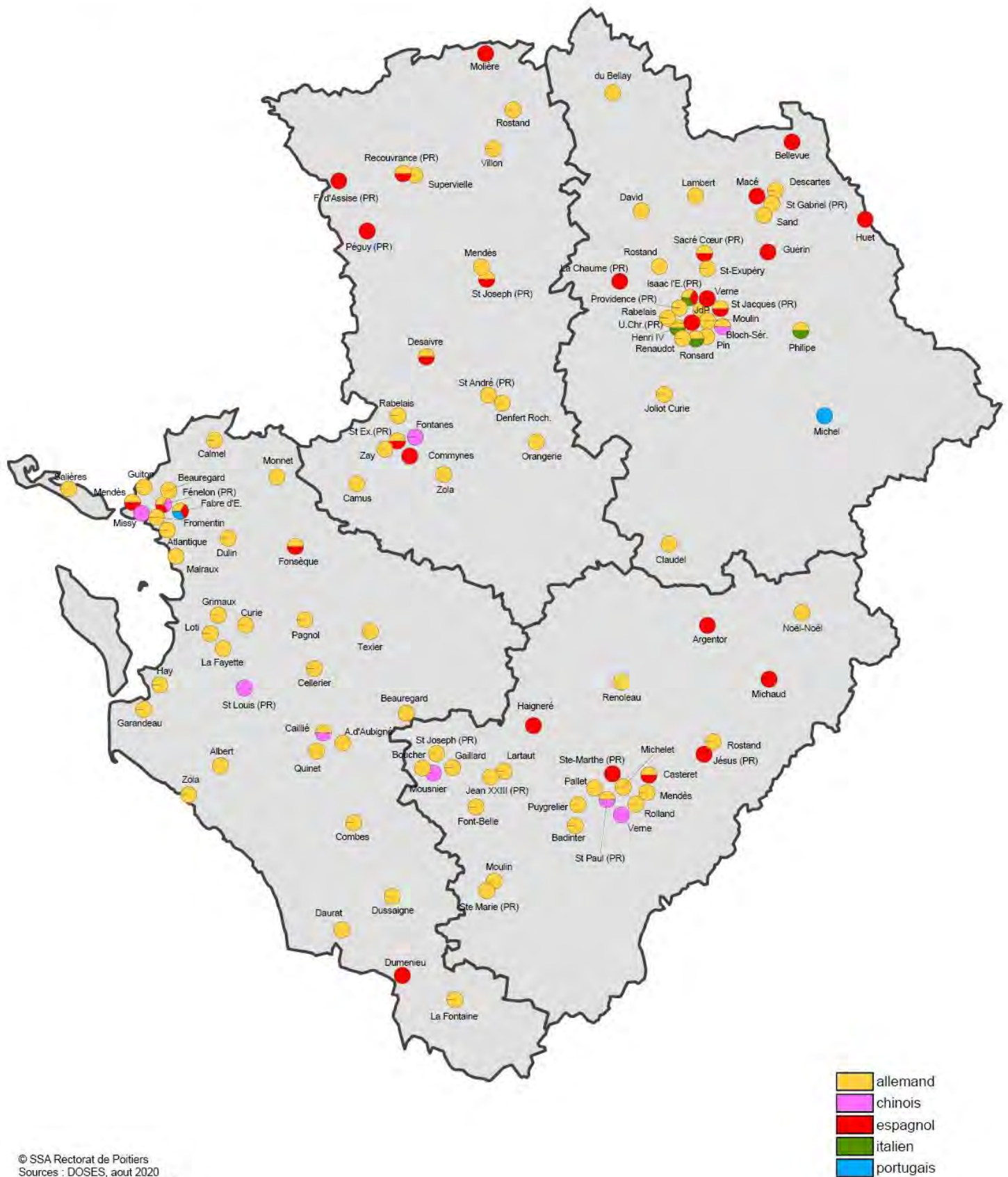
Pour rappel, évolution du nombre de classe bilangues dans l'académie (collèges publics et privés sous contrat) : rentrée 2015 : 116; rentrée 2016 : 45 ; rentrée 2017 : 79; rentrée 2018 : 126 ; rentrée 2019 : 130.

ZOOM sur... Expérimentation parcours éducatif « Langues vivantes étrangères » dans l'académie de Poitiers à la rentrée 2020

- Permettre aux élève de construire progressivement un parcours en langues vivantes étrangères, basé sur ses expériences vécues sur le temps scolaire, péri-scolaires ou extra-scolaires tout au long de leur scolarité.
- Mettre en œuvre une véritable continuité de rencontres et d'enseignement des langues vivantes étrangères et rares, autour de projets donnant du sens aux apprentissages et s'appuyant sur les richesses du territoire ;
- Dans chaque département, 2 territoires (un en anglais et un dans une autre langue) seront donc identifiés pour participer à cette expérimentation ;

Sections bilangues en collèges

Académie de Poitiers, public et privé sous contrat, rentrée 2020



© SSA Rectorat de Poitiers
Sources : DOSES, aout 2020
Logiciel de cartographie : mapinfo
Contact géomatique : A.LEBRUN, SSA

06

GÉNÉRALISER ET AMPLIFIER L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ESSENTIEL

- ⇒ L'éducation au développement durable (EDD) un des enjeux majeurs de notre École
- ⇒ Faire de chaque élève un futur citoyen éclairé et responsable sur des sujets capitaux qui exigent une évolution considérable de nos sociétés.
- ⇒ Des programmes de la scolarité obligatoire enrichis avec la dimension développement durable ;
- ⇒ Des éco délégués élus dans chaque collège et lycée ;

Une belle dynamique autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans l'académie de Poitiers

- Plus de 470 écoles, collèges et lycées mettent en œuvre depuis deux ans des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- Une grande diversité d'initiatives :
 - Mise en place d'un jardin pédagogiques, nichoir ou hôtel à insectes, poulailler pédagogique, mare pédagogique, etc.
 - Recyclage des déchets grâce à des composteurs ou un ramassage des déchets compostables ; récupération d'eau ; recyclage des piles, de papier, du papier ou encore des cartouches d'imprimantes, engagement vers une restauration durable (produit bio et locaux), etc.

Un engagement réaffirmé à travers divers partenariats et dispositifs

- Deux dispositifs en partenariat avec la Fondation TARA
 - « **Graines de Reporters** » sur l'étude de l'océan: chaque année, une dizaine de classes s'engagent dans ce dispositif,
 - « **Plastiques à la loupe** » : nouveau dispositif, en cette rentrée, qui propose aux élèves un travail autour des effets dévastateurs des plastiques dans les mers et océans, sur la faune, la flore et les écosystèmes marins.
- Un partenariat avec le Parc naturel régional du Marais Poitevin pour la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement et au développement sur le territoire du Marais poitevin : proposer aux élèves de primaire et collège, un projet centré sur la découverte et la protection de la biodiversité de leur territoire. Près de 900 élèves des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime ont déjà bénéficié de ce dispositif. Une journée de mutualisation, au cours du mois de juin, des travaux permet d'exposer les études et travaux des élèves engagés.

- **Le programme Ecorce « Enquêter, Connaître, Observer, Rêver, Comprendre les Enjeux » de la biodiversité de proximité, en partenariat avec le conseil département des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Maritime :**
 - Permettre aux élèves de CM2 et de 6e, une appropriation de leur territoire, leur environnement par la découverte de leur biodiversité de proximité par des approches croisées scientifiques ;
 - Les élèves sont placés dans une démarche d'investigation à partir d'une problématique sur la biodiversité en s'appuyant sur une observation de terrain dans un Espace Naturel Sensible (ENS). Ils bénéficient également de l'interventions de scientifiques et d'associations environnementales ;
 - Chaque année, ce sont près de 5000 écoliers et collégiens de l'académie qui bénéficient de ce dispositif
- **Un partenariat avec l'Agence française de la Biodiversité, pour le développement des Aires marines éducatives :**
 - Un projet pédagogique et éco-citoyen permettant de placer les élèves dans une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école, de la commune concernée, d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement.
 - L'ensemble des aires marines sont accompagnées en Charente-Maritime par Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Chaque école bénéficie aussi de l'accompagnement d'un « expert » : associations, collectivités, établissement public...
 - En 2020-2021, 15 écoles, dont 4 nouvelles, sont concernées par ce programme soit près de 350 élèves
- **« La biodiversité dans mon lycée » en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine,** développer chez les lycéens une culture scientifique chez les lycéens à travers des conférences chercheurs et d'universitaires
- **Un nouveau projet pour l'année scolaire 2020-2021 :** le développement des Aires terrestres éducatives dans les quatre départements, en partenariat avec l'Office français de la Biodiversité.

Encourager les labellisations « Ecoles ou établissements en démarche de développement durable (E3D) »

Le label E3D permet de valoriser les écoles ou établissements engagés dans une approche globale de développement durable à travers la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat.

Il permet ainsi d'associer toutes les parties prenantes de l'école ou de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires engagés dans la démarche (services de l'Etat, collectivités, associations, etc.).

73 écoles, collèges et lycées labellisés E3D dans l'académie de Poitiers

- **34** en Charente : 12 écoles, 16 collèges, et 6 lycées ;
- **7** en Charente-Maritime : 4 écoles et 3 lycées ;
- **24** dans les Deux-Sèvres : 12 écoles, 6 collèges et 5 lycées ;
- **8** dans la Vienne : 3 écoles et 5 collèges.



8 mesures pour l'éducation au développement durable

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines et du système Terre ;
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres ;
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale.

OBJECTIF : AGIR EN CITOYENS RESPONSABLES

MESURE 1

Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc.)

MESURE 3

Consacrer une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable

MESURE 5

Engager les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable

MESURE 7

Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle

MESURE 2

Élire un éco-délégué par classe de collège et de lycée

MESURE 4

Intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable

MESURE 6

Étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège

MESURE 8

Créer un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 Etats membres de l'Onu

07

OFFRIR AUX ÉLÈVES PLUS DE POSSIBILITÉS EN TERMES DE CULTURE ET DE SPORT, SUR LE TEMPS SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

L'ESSENTIEL

⇒ Renforcer les liens entre les apprentissages et les pratiques dans tous les domaines, notamment ceux de l'art, de la culture et des sports

⇒ Permettre à 100 % des élèves d'accéder à une éducation artistique et culturelle de qualité : une exigence de justice sociale

⇒ Donner à tous les élèves le goût du sport, véritable creuset de citoyenneté, de santé, de mixité sociale et d'inclusion

L'éducation artistique et culturelle : une ouverture pour tous

- Développer la créativité des élèves et leur confiance en eux par la pratique des arts, la fréquentation des œuvres et des lieux de culture, l'acquisition de connaissances et de repères culturels ;
- Encourager les pratiques musicales collectives ;
- Renforcer la place du livre et de la lecture à l'École ;
- Généraliser la pratique du théâtre au collège ; approfondir l'éducation à l'image

Rentrée en musique : point de départ d'une année scolaire ambitieuse et réussie

- **Une quatrième édition placée sous le signe de « Septembre en musique »** qui propose aux écoles et collèges volontaires de l'académie, l'apprentissage d'un chant commun « Prends », composé par l'auteur Lhomé, dans le cadre d'une résidence d'artiste à l'école primaire de Couhé. Différentes déclinaisons de la chanson allant de la maternelle au lycée ont été construites avec les conseillers pédagogiques départementaux en éducation musicale. Cette chanson est destinée à être chantée par tous les élèves de primaire et de collège de l'académie lors de la rentrée en musique 2020. A l'issue du mois de septembre, il est proposé aux écoles d'enregistrer ou filmer leur version de la chanson « Prends » ; Toutes ces vidéos seront ensuite réunies dans une immense mosaïque musicale virtuelle.
- **Reconduction de l'opération « Un artiste parrain de la rentrée en musique » dans les écoles et collèges en éducation prioritaire** : ce parrainage donnera lieu à la mise en œuvre d'un projet musical sur toute l'année scolaire ;

Des nouveaux projets en 2020-2021 dans l'académie de Poitiers

- **« Planches de Sciences »**, en partenariat avec l'Espace Mendès-France de Poitiers : proposera aux lycéens de rencontrer un auteur de BD et un scientifique lors d'une conférence et une Master Class et devront élaborer une planche de bande dessinée autour d'une thématique scientifique
- **« Panique Olympique »**, dans le cadre du programme culturel des JO 2024. : création chorégraphique dans l'espace public en partenariat avec la Compagnie Volubilis de Niort. Ce partenariat établi avec les lycées et collèges de Niort s'étend à toute la Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à l'université de Bordeaux. Dans l'académie de Poitiers, Panique olympique aura lieu en septembre à Niort, en Mars à Cognac et en Avril à Poitiers.
- **Résidences ECLAIRCIES-médias** en partenariat avec la Drac et le CLEMI : une résidence de journalistes proposée aux écoles collèges et lycées, pour une éducation au regard et aux médias
 - Lycée Kyoto de Poitiers : La place des femmes dans la société interrogée par les jeunes
 - Lycée Nelson Mandela de Poitiers : Pratiquer la radio avec un journaliste
 - Collège Georges Texier de Saint Jean d'Angély : Ces gens d'Y-ci
 - Ecole Libération de Rochefort : L'accès des femmes à la pratique sportive, la couverture médiatique des sportives de haut niveau
- **Le Festival d'Automne** : concert réunissant des lycéens de l'académie et les étudiants du département de musicologie de l'Université de Poitiers.
 - Volet 1 : concert à l'église St Jean de Montier neuf de Poitiers, le 26 Novembre 2020, avec les élèves des lycées Victor Hugo et Nelson Mandela (Poitiers), Guez de Balzac (Angoulême), Cordouan (Royan), Jean Dautet (La Rochelle), Jaen Macé (Niort), Ernest Pérochon (Parthenay), les étudiants et la participation du chœur académique
 - Volet 2 : Festival d'Automne « local » : Deux concerts par département, organisés où sont implantés les lycées. (Fin novembre-Début décembre)
- **Concert du Festival « Ecole en Chœur »**, en 17 Juin 2021 au Théâtre et Auditorium de Poitiers.
- **« Prix Sony Labou Tansi »** : ce prix qui porte le nom du grand dramaturge congolais, proposera aux lycéens de découvrir des œuvres théâtrales contemporaines francophones où l'acte de lire n'est pas seulement un rapport au texte mais un rapport au monde. Réunis en comité de lecteurs, plus de 1500 lycéens de France mais aussi d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du nord et latine désignent leur coup de cœur parmi une sélection de 5 titres. Les lycéens découvrent les auteurs par échanges épistolaires et en captation vidéo, découvrent les textes par la lecture mais aussi par une mise en voix chorale et en espace. Le lauréat du prix sera récompensé lors du festival Les zébrures d'automne à Limoges.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Un programme académique d'action culturelle ambitieux

➔ **Plus de 260 000** élèves en moyenne touchés par les **56** dispositifs proposés au Programme académique d'action culturelle (PAAC).

- ◆ Appels à projet d'action culturelle en territoire, en partenariat avec la Drac Nouvelle-Aquitaine
- ◆ Résidences d'auteurs / illustrateurs dans le cadre du dispositif CAP BD, en partenariat avec la CIBDI d'Angoulême
- ◆ Résidences d'artistes dans le cadre du dispositif ECLAIRCIES
- ◆ Cinéma : festival du film « Solidarité-Tolérance » de Loudun, « Lycéens et apprentis au cinéma », en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et le Théâtre auditorium de Poitiers (TAP)
- ◆ Des actions autour du livre, de la lecture et de l'éloquence : Prix Renaudot, Goncourt des lycéens, etc.
- ◆ Des actions autour de la culture scientifique, technique et industrielle
- ◆ Musique et chant choral

➔ **41** professeurs en service éducatifs répartis dans **39** structures

- ◆ **770** offres pédagogiques dédiées au public scolaire
- ◆ **100 000** visites d'élèves dans les structures culturelles bénéficiant de la médiation des professeurs en service éducatif

➔ **15** contrats de territoire en éducation artistique et culturelle (CTEAC)



Donner le goût du sport à tous les élèves

- Mieux coordonner les différents temps, scolaire, périscolaire et extrascolaire, de l'élève ;
- Renforcer les liens entre les apprentissages et les pratiques dans tous les domaines, notamment ceux de l'art, de la culture et des sports.

Fédérer autour des Jeux olympiques avec la labellisation Génération 2024

- **Le label Génération 2024** : invite les écoles et établissements scolaires à :
 - Renforcer l'offre sportive scolaire et la conjuguer avec l'offre sportive en club ; permettre aux clubs sportifs locaux d'utiliser les installations sportives de l'école, de l'établissement, etc. ;
 - Participer à des événements promotionnels olympiques et paralympiques durant l'année scolaire,
 - Accompagner, accueillir des sportifs de haut niveau, bénéficier de leur parrainage

Dans l'académie de Poitiers, **près de 120 écoles collèges et lycées** labellisés ou en voie de labellisation.

- **La « Classe Pierre de Coubertin-Alice Millat »**, créée dans chaque académie en 2019 pour les collégiens volontaires de classe 5^e, ce dispositif a pour objectif de constituer des groupes de jeunes ambassadeurs des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, formés aux valeurs de l'olympisme et à la connaissance de l'institution olympique : excellence, amitié, respect, engagement. Sur une période de 6 ans, à raison d'un regroupement d'une semaine par an : ces élèves bénéficieront ainsi de la classe Pierre de Coubertin-Alice Millat en quatrième en 2019-2020, en troisième en 2020-2021, en seconde en 2021-2022, en première en 2022-2023 et en terminale en 2023-2024.

Dans l'académie de Poitiers, **35 élèves volontaires issus de 19 collèges** participent au dispositif.

Expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi »

- **Promouvoir la pratique sportive à l'École du CM2 à la 3^e ;**
- **Soutenir l'engagement des élèves dans une pratique** physique au-delà des séances d'éducation physique et sportive scolaires : développer la confiance en soi et en l'autre nécessaire à l'épanouissement de chacun ;
- **Un emploi du temps adapté** pour leur offrir une alternance harmonieuse de pratiques sportives des élèves sur le temps scolaire, mais aussi extra-scolaire.
- **Un dispositif s'appuyant sur l'expertise des professeurs d'EPS et des professeurs des écoles** pour aider l'élève à construire son parcours sportif ; Un partenariat avec la collectivité territoriale pour proposer un cadre et un aménagement horaire permettant aux élèves de s'engager chaque jour de la semaine dans une pratique physique et sportive : coopérations renforcées avec le tissu associatif et sportif local

Dans l'académie de Poitiers : **le collège Samuel Dumenieu à Montendre et l'école Libération à Rochefort** engagés dans cette démarche.



2



AU PLUS
PRÈS DES
PERSONNELS

08

DES PROFESSEURS MIEUX FORMÉS

L'ESSENTIEL

⇒ La formation initiale et continue est un facteur essentiel d'accomplissement professionnel pour les professeurs et de réussite pour les élèves ;

⇒ Grâce à la loi Pour une École de la confiance, la formation va désormais répondre à la même exigence et au même cahier des charges sur l'ensemble du territoire ;

Une formation initiale rénovée au sein des Inspé

À la rentrée 2020, les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) accueilleront la première cohorte d'étudiants engagés dans les masters rénovés conduisant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (Meef). Ces étudiants y suivront une formation de deux années donnant lieu à l'attribution du diplôme de master ; parallèlement, ils prépareront un concours de recrutement organisé au cours du 4^e semestre du cursus.

- **Une formation initiale plus homogène et plus efficace au sein de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)**
- **Permettre aux étudiants d'acquérir une formation professionnelle solide** : une formation plus professionnalisante qui combine la dimension universitaire à une bonne connaissance des disciplines, l'acquisition de méthodes de recherche appliquée et la dimension métier, grâce à un principe d'alternance
- **Un lien renforcé entre formation théorique et exercice en responsabilité** : un tiers du temps de formation assuré par des praticiens, professeurs exerçant en école ou en établissement scolaire
- **Un concours qui permet de mieux se préparer à enseigner** : déplacement du concours de recrutement, en fin de deuxième année de Master à partir de la session 2022, permettant ainsi d'harmoniser les modalités de préparation aux concours pour toutes les disciplines.

Zoom sur... Accueil des stagiaires à la rentrée 2020

- **431 stagiaires** accueillis du 24 au 28 août, dans les quatre départements. Ces journées étaient l'occasion de rencontrer leur tuteur, référent et inspecteurs, pour préparer les conditions d'une prise de poste réussie : **193** dans le 1^{er} degré ; **238** dans le 2^d degré ;
- **Un espace en ligne M@gistère spécifiquement créé pour l'occasion**, avec l'appui des corps d'inspection des 1^{er} et du 2^d degrés et les partenaires de l'École, pour apporter aux futurs enseignants des ressources en amont de cette rentrée.

Susciter et soutenir des vocations : la préprofessionnalisation

- **Permettre une entrée progressive dans le métier de professeur** grâce à un accompagnement et une prise de responsabilités adaptés ;
- **Attirer un plus grand nombre d'étudiants en ouvrant plus tôt l'expérience du métier d'enseignant;**
- **Accompagner financièrement les étudiants en leur offrant la possibilité d'un contrat de trois ans cumulable avec la bourse**, afin de sécuriser leur parcours jusqu'au passage des concours de recrutement.
- **Ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeur ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation : ce dispositif** leur permet de travailler au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires, dès la deuxième année de licence.
- **Un contrat d'une durée de 3 ans (L2, L3, M1)** conjugue un cycle de formation universitaire avec une formation pratique ;
- **Des temps d'intervention progressifs dans les classes** afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'établissement est limité à 8 heures par semaine.
- **Un dispositif déployé progressivement à la rentrée scolaire 2019 dans l'académie de Poitiers.**

Dans l'académie de Poitiers **26 étudiants** des universités de la Rochelle et Poitiers recrutés à la rentrée 2020 : **2** en anglais ; **9** en lettres modernes ; **15** en mathématiques



Inspé : réforme de la formation des professeurs

À la rentrée 2020, les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) accueilleront la première cohorte d'étudiants engagés dans les masters rénovés les conduisant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (Meef).

UN NOUVEAU MASTER POUR LES ENSEIGNANTS

- ✓ Une formation renouvelée
- ✓ Une formation de haut niveau
- ✓ Une formation professionnalisante

62 600 étudiants dans les Inspé en 2019-2020

32 Inspé accueillant les futurs professeurs et conseillers principaux d'éducation à la rentrée 2020

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR MENTION DE MASTER MEEF

- 31 100 pour le 1^{er} degré
- 26 800 pour le 2^d degré
- 1 800 pour l'encadrement éducatif
- 2 900 pour les pratiques et ingénierie de la formation

800 h d'enseignement et d'encadrement pédagogique hors stage

RÉPARTITION DES VOLUMES HORAIRES DANS LE 1^{er} DEGRÉ

- **55 %** enseignement des savoirs fondamentaux à l'école
- **20 %** polyvalence et pédagogie générale
- **15 %** initiation à la recherche
- **10 %** contexte territorial et innovations pédagogiques

RÉPARTITION DES VOLUMES HORAIRES DANS LE 2^d DEGRÉ

- **45 %** enseignement des savoirs de la discipline
- **30 %** stratégies d'enseignement et d'apprentissage
- **15 %** initiation à la recherche
- **10 %** contexte territorial et innovations pédagogiques

Une formation continue renforcée des professeurs des écoles au service de la maîtrise des savoirs fondamentaux

Lancement du Plan français pour les professeurs des écoles

- **Pour accompagner leur développement professionnel et améliorer les apprentissages de leurs élèves dans tous les domaines du français, les professeurs des écoles bénéficieront grâce au Plan français d'une formation qui propose :**
 - Plus de lien entre théorie et pratique, avec une approche par l'enseignement dans la classe ;
 - Plus de proximité et de collaboration entre pairs, avec un travail en petits groupes accompagnés par un référent ;
 - Plus d'initiative donnée aux professeurs qui définissent eux-mêmes leur thématique et la question d'enseignement sur laquelle ils travailleront pendant cette année de formation.
- **5 jours de formation annuels tous les six ans** pour tous les professeurs des écoles
- **24 jours de formation (nationale et académique) sur trois ans** pour les conseillers pédagogiques de circonscription référents français

Poursuite de formation continue des professeurs des écoles dans le cadre du plan mathématique

La formation continue des professeurs des écoles est au cœur de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

- **Dans le cadre du plan Villani-Torossian pour l'enseignement des mathématiques, le recrutement et la formation de référents de circonscription est une priorité.** Une formation renforcée de ces référents permet d'accompagner des groupes de professeurs des écoles dans toutes les circonscriptions.
- **Un dispositif innovant d'accompagnement des professeurs des écoles**, basé sur la médiation entre pairs avec une co-élaboration des axes de formation, un accompagnement didactique et pédagogique individuel et collectif est mis en œuvre.
- **Dans l'académie de Poitiers, 45 référents mathématiques de circonscription (RMC) à la rentrée 2020:** 13 en Charente ; 14 en Charente-Maritime ; 7 dans les Deux-Sèvres ; 11 dans la Vienne ;

Zoom Sur... Les laboratoires de mathématiques : lieux de formation au plus près des besoins des professeurs

Le Laboratoires de mathématiques est un dispositif, d'expérimentation, de formation et de recherche pour les équipes de professeurs d'écoles du 1^{er} degré et les enseignants de mathématiques du 2^d degré. Il a pour objectif de **favoriser le développement et la mutualisation des compétences, des ressources et des expériences entre enseignants** afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement à destination des élèves et des étudiants.

12 laboratoires de mathématiques dans l'académie de Poitiers à la rentrée 2020 : collège Antoine Delafont à Montmoreau St Cybard (16) ; lycée Charles Coulomb à Angoulême (16) ; collège Pierre Mendès France et lycée Jean Dauter à La Rochelle (17) ; collège André Dulin à Aigrefeuille St Aunis (17) ; collège Anne Frank à Sauzé-Vaussay (79) ; collèges Pierre de Ronsard à Poitiers et Léon Huet à La Roche-Posay (86) ; lycées le Bois d'Amour et Aliénor d'Aquitaine à Poitiers (86) ; André Theuriet à Civray(86) et LP21 à Jaunay-Marigny (86).

09

ACCOMPAGNER LES PERSONNELS TOUT AU LONG DE LEUR CARRIERE

L'ESSENTIEL

- ⇒ Améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble des personnels ;
- ⇒ Apporter des réponses concrètes aux personnels tout au long de leur carrière ;
- ⇒ Renforcer le développement et le parcours professionnels de chacun ;

Poursuite du déploiement des ressources humaines de proximité

L'instauration de la gestion des ressources humaines (RH) de proximité a pour objectif de **mieux tenir compte des attentes des personnels.**

- **Un premier niveau d'écoute, de conseils et de soutien ;**
- **Un accompagnement personnalisé mobilisable à tout moment du parcours professionnel** sur les thématiques de l'évolution et du projet professionnels, la carrière, la mobilité, la formation ;
- **Des conseillers RH de proximité, acteurs de terrains,** mobilisables au plus près des lieux d'exercice de l'activité professionnelle (école, établissement, services, etc.) ;
- **Une plateforme numérique, PROXIRH,** pour faciliter la prise de contact avec les conseillers RH et une individualisation du suivi de la demande.

18 conseillers RH de proximité déployés au sein des réseaux Eclore (Ecole, collège lycée pour l'orientation et la réussite des élèves) dans l'académie de Poitiers

- Acteur de premier niveau, le conseiller RH de proximité développe les interactions avec les acteurs du contexte local, départemental et académique et du quotidien professionnel des personnels ;
- Il inscrit son action en relation avec les dispositifs et acteurs existants (services RH de gestion, d'accompagnement, médico-social, responsable hiérarchique, etc.).

Un nouveau service académique de ressources humaines d'accompagnement et du parcours professionnel

La nouvelle division d'accompagnement et du parcours professionnel de l'académie de Poitiers a pour objectif de **développer une gestion qualitative enrichie des ressources humaines au service des personnels et de la réussite des élèves.**

- **Proposer un accompagnement individualisé à tous les personnels à tous stades de la carrière et pour tous types de situation** : remédiation, consolidation et évolution des pratiques professionnelles, évolution des fonctions ou des responsabilités, valorisation des compétences et identification de potentiels ;
- **Mettre en œuvre la politique académique concernant les personnels en situation de handicap et l'action sociale.**

Un plan académique ambitieux de formation continue des personnels

- **Des plans départementaux de formation pour les enseignants du 1^{er} degré** : structurés autour des savoirs fondamentaux (savoir lire, écrire compter et respecter autrui), l'école maternelle et l'école inclusive
- **Un ancrage fort des formations transversales à destination des enseignants du 2^d degré**
- **Une professionnalisation de l'ingénierie de formation** : développer le vivier de formateur et la montée en compétences des personnes ressources.
- **Un développement des formations d'initiatives locales dans les établissements** : la formation des enseignants du 2^d degré relève de demandes exprimées par le terrain : ces formations se déroulent à l'échelle des réseaux Eclaire pour permettre aux équipes de travailler sur des thématiques et des actions de terrain.

Chiffres clés du plan de formation dans l'académie de Poitiers

- Près de **2 200** modules de formation, dont **60%** pour le 1^{er} degré et **23%** pour 2^d degré
- Plus de **25 %** des formations sont proposées en distanciel ou hybridation (mêlant présentiel et distanciel)
- Près de **10%** de l'offre est proposée en inter catégoriel ou inter degré
- **5%** de l'offre de formation dédiés au développement du vivier de personnes ressources et de formateurs



3

—
AU PLUS PRÈS DES
TERRITOIRES ET
DES FAMILLES

10

DEVELOPPER LE NUMERIQUE EDUCATIF

L'ESSENTIEL

⇒ Un service régional du numérique éducatif implanté dans l'académie de Poitiers

⇒ Trois ambitions déclinées dans chaque académie de la région académique Nouvelle-Aquitaine :

- Soutenir le développement des compétences numériques de tous les acteurs de la communauté éducative (élèves, parents, enseignants, cadres) ;
- Exploiter le numérique comme valeur ajoutée des pratiques d'apprentissages et d'enseignements ;
- Créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional.

Le numérique au service des enseignements et des apprentissages

Développer les compétences numériques de chacun

- **L'enseignement du numérique est au cœur du nouveau lycée**
 - **L'enseignement de "sciences numériques et technologie" (SNT)** en classe de seconde a pour objectif de permettre aux élèves d'appréhender les principaux concepts des sciences numériques et de comprendre le poids croissant du numérique et les enjeux qui en découlent ;
 - **L'enseignement de spécialité "numérique et sciences informatiques » en classe de 1^{re}**, vise à l'appropriation des fondements de l'informatique pour préparer les élèves à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en les formant à la pratique d'une démarche scientifique et en développant leur appétence pour des activités de recherches : 15 lycées dans l'académie de Poitiers proposent ce nouvel enseignement.
- **Généralisation de Pix dans les collèges et lycées, avec l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^e et de terminale, et d'un accompagnement pédagogique innovant pour les professeurs:** initié par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pix.fr est un service public en ligne ouvert à tous : élèves, étudiants, professionnels, demandeurs d'emploi, retraités. Articulant évaluation, développement et certification de compétences numériques, il a pour objectif d'accompagner l'élévation du niveau général de compétences numériques tout au long de la vie.

Un partenariat consolidé avec les collectivités territoriales dans l'académie de Poitiers, pour le déploiement des équipements numériques

- **Une centaine d'écoles dans l'académie de Poitiers ont bénéficié des subventions de l'appel à projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité (Enir)**, dans le cadre du soutien aux territoires ruraux, permettant ainsi de proposer aux élèves un accès à des équipements et à des ressources utiles à l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- **L'environnement numérique de travail (ENT) i-CART est proposé à tous les collèges de l'académie** : plusieurs établissements ont développé des usages du numérique pour dynamiser les situations d'enseignement : studios de web TV ou de web Radio, classes inversées et visio-conférences ont été autant de situations qui se perpétueront dans le cadre ordinaire.
- **Au lycée l'ENT « Lycée Connecté »** s'est doté de fonctionnalités supplémentaires permettant aux élèves et aux enseignants de profiter des ressources pour la classe : service de visioconférence, service de conférences audio, outils de gestion de projets, de mutualisation de documents, accès aux ressources de EducArte, Universalis, Afterclasse, Edumédia, etc.
- **Des manuels numériques proposés aux élèves de lycées professionnels en cette rentrée 2020**

L'académie de Poitiers engagée dans plusieurs projets de recherche avec les universités, autour de l'acquisition des compétences fondamentales (lire, écrire, compter...)

- **Projet DYSAPP**, en partenariat avec l'université de Poitiers, vise à un meilleur accompagnement des élèves concernés par des troubles DYS
- **Projet TAO**, en partenariat avec l'université Paris-Est-Créteil, autour de l'amélioration de l'orthographe des élèves ;
- **Projet LUDO**, en partenariat avec les laboratoires Inserm – Neurosciences, autour de l'apprentissage de la lecture chez les CP ;
- **Partenariat d'Innovation sur l'Intelligence Artificielle**, porté par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, autour de l'acquisition des premières compétences en calcul chez les CP.

Les États généraux du numérique pour l'éducation : les 4 et 5 novembre 2020 dans l'académie de Poitiers

La continuité pédagogique a été un révélateur puissant, de l'intérêt de l'articulation des pratiques administratives et pédagogiques en présentiel et à distance.

Afin de recueillir les expériences et les besoins et de faire émerger des pistes d'évolutions à l'aune des initiatives locales et nationales, le Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a annoncé le 26 juin 2020, le **lancement des Etats généraux du numérique pour l'éducation qui auront lieu à Poitiers le 4 et 5 novembre 2020** et réuniront représentants académiques, enseignants, parents, collectivités locales et associations dans une démarche de concertation participative de grande ampleur.

Il s'agit donc **d'identifier et d'évaluer les pratiques pédagogiques créatives, les innovations numériques, les usages différenciés et les difficultés rencontrées au sein des familles, des établissements et des territoires pour les corriger ou les diffuser.**

Ces états généraux du numérique pour l'éducation fixeront **une nouvelle stratégie pour le numérique éducatif au niveau national.**

Chacun est invité à contribuer sur le forum des Etats Généraux : <https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/>

Cinq thématiques

- **Garantir un égal accès au numérique pour tous** / lutter contre la fracture numérique ;
- **Enseigner et apprendre avec le numérique** ;
- **Travailler ensemble autrement** /développer une culture numérique professionnelle commune ;
- **Favoriser un numérique responsable et souverain** ;
- **Mettre en place de nouvelles formes de gouvernance et de nouveaux outils d'anticipation.**

Organisation et animation dans l'académie de Poitiers

- Des temps forts au niveau des réseaux Eclaire
- **Une date commune le 14 octobre à l'échelle départementale** pour l'ensemble de la région académique Nouvelle-Aquitaine

ÉTENDRE LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

L'ESSENTIEL

⇒ Créer des espaces où les acteurs du monde éducatif et ceux du monde économique peuvent partager et collaborer autour de filières porteuses et stratégiques ;

⇒ Le label Campus des métiers et des qualifications permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue, qui sont centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional.

⇒ Les Campus des métiers et des qualifications contribuent à **soutenir**, par la formation, les **politiques territoriales de développement économique et social**.

Deux campus des métiers et des qualifications labellisés dans l'académie de Poitiers

Pilotés par l'académie de Poitiers et la région Nouvelle-Aquitaine, ces campus visent à créer une dynamique en faveur de la formation, de l'emploi et du développement territorial. Ils regroupent un large réseau de partenaires (lycées professionnels, universités, écoles d'ingénieurs, entreprises, laboratoires de recherche, etc.).

Le campus des métiers et des qualifications des métiers de l'aéronautique

- **Une offre complète de formations du CAP au diplôme d'ingénieurs** avec le développement de compétences et de savoir-faire nécessaires aux entreprises du secteur;
- **Des actions de valorisation des métiers de l'industrie et un soutien de projets innovants.**
Exemple : la formation complémentaire d'initiative locale pour former aux compétences de peintre en aéronautique est issue de la réflexion des acteurs de campus. Cette initiative expérimentale et réussie est à l'origine de la création d'un nouveau diplôme de mention complémentaire Peinture aéronautique élargissant l'offre de formation de ce campus.

Le campus des métiers et des qualifications Terroirs et Gastronomie

- Une offre de formation autour de la production agricole et aquacole, des métiers de l'industrie agro-alimentaire, de l'hôtellerie-restauration, du service et de la commercialisation des produits alimentaires.
- Lancement d'un projet de reconnaissance des acquis spécifiques de élèves et des apprentis de ce campus sur 12 produits emblématiques de la gastronomie du territoire académique, en étroite collaboration avec les lycées agricoles.

Deux nouveaux projets de campus à échelle régionale portés par l'académie de Poitiers en 2020-2021

Le campus des métiers et des qualifications de la Silver économie

- **Basé sur le sur le contexte général de digitalisation croissante des emplois et des qualifications, des enjeux de développement durable et de transition écologique, de besoins grandissants dans le domaine des services à la personne**
- **Améliorer la réponse aux besoins de la personne en perte d'autonomie, et faciliter sa prise en charge en fédérant les acteurs de la Silver économie ;**
- **Impulser un décloisonnement plus favorable à l'innovation et à la recherche.**

Le campus des métiers et des qualifications du numérique éducatif,

- **En partenariat avec la technopole du Futuroscope, le CNED, Réseau Canope, l'IH2EF, les représentants des Ed Tech et le conseil régional.**
- **3 axes de réflexion :**
 - Contribuer à l'émergence de nouveaux services et usages pour mieux enseigner et former avec le numérique,
 - Développer un écosystème favorable au développement des EdTech ;
 - Développer une filière de formation spécifique, tout au long de la vie .

12

FONDER DE NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITES

L'ESSENTIEL

⇒Faciliter l'accès de tous à l'éducation dans ses différentes dimensions et de dépasser les déterminismes sociaux. La réalisation de cet objectif exige la mise en œuvre de partenariats plus étroits et innovants avec les collectivités.

Le Plan mercredi : donner à tous les enfants des contenus éducatifs de qualité durant le temps périscolaire

Le Plan mercredi permet de soutenir les collectivités territoriales qui souhaitent offrir un projet éducatif de qualité durant le mercredi : un soutien financier renforcé pour l'organisation d'activités éducatives ; un cadre réglementaire adapté ; l'accompagnement des fédérations d'éducation populaire et la mise à disposition d'outils pratiques.

- **Permettre** à tous les élèves de bénéficier, le mercredi, d'activités propices à leur épanouissement et à leur réussite ;
- **Mettre en œuvre meilleure cohérence entre temps scolaire et temps périscolaire** : un accueil de loisirs organisé par les collectivités, en dialogue avec les écoles ;
- **Renforcer la qualité des offres périscolaires en lien avec les ressources du territoire dans une logique à la fois de loisirs, de découverte et de pratiques** : ces activités du mercredi peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives ;
- **Favoriser l'accès à la culture et au sport** et réduire les fractures sociales et territoriales

84 Plans mercredi labellisés dans l'académie de Poitiers

- **18 en Charente** soit 18 communes ou EPCI, 244 écoles scolarisant près de 18 500 enfants
- **42 en Charente maritime** soit 141 communes ou EPCI, 197 écoles scolarisant 25 000 enfants
- **7 dans les Deux-Sèvres** soit **98** communes ou EPCI ; 151 écoles scolarisant 14 187 élèves
- **14 Dans la Vienne** : 41 communes ou EPCI, 59 écoles, scolarisant 5 800 élèves

Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C)

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, les contraintes de distanciation ont entraîné des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur.

Le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) a permis de proposer aux élèves des activités pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages, pendant qu'un autre groupe d'élèves est accueilli en classe.

Près de 3 700 élèves ont bénéficié du dispositif 2S2C dans l'académie de Poitiers

- **En Charente :** 25 conventions signées ; 44 écoles soit plus de 1 460 élèves ;
- **En Charente-Maritime :** 20 conventions signées ; 1 217 élèves ;
- **Dans les Deux-Sèvres :** 7 conventions signés ; 28 écoles et 4 collèges ; 870 élèves
- **Dans la Vienne :** 45 conventions signés ; 86 écoles ; 1 440 élèves.

Le dispositif 2S2C, mis en œuvre dans un contexte inédit, donnera lieu à une réflexion élargie sur la continuité éducative dans les territoires, dans le respect des compétences et prérogatives de chacun.

Vacances apprenantes

Opération inédite par son ampleur et dans ses objectifs, les Vacances apprenantes ont permis de bénéficier d'activités enrichissantes pendant leur été pour renforcer leurs apprentissages scolaires, se cultiver, se dépenser et s'aérer.

Elles auront ainsi permis :

- **D'assurer une continuité éducative pendant les vacances**, de prévenir le décrochage scolaire après plusieurs semaines de confinement et de consolider les acquis en vue de la rentrée ;
- **D'offrir des activités** autour de la culture, du sport et de la découverte de la nature aux enfants qui ne partent pas en vacances.

À travers le **dispositif École ouverte**, écoles et établissements ont ouvert cet été pour proposer aux élèves fragilisés par le confinement un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles. Des **Écoles ouvertes buissonnières** ont été également organisées pour que les élèves puissent partir à la découverte de la nature et du patrimoine local.

Plus de 2 350 élèves ont bénéficié des dispositifs Ecole ouverte et Ecole ouverte Buissonnières dans l'académie de Poitiers

DESSINER UNE ÉCOLE POUR CHAQUE TERRITOIRE

L'ESSENTIEL

- ⇒ Donner un nouvel élan éducatif à l'ensemble des territoires
- ⇒ Assurer la continuité du service public d'éducation et l'égal accès à une École de qualité dans tous les territoires
- ⇒ Une attention particulière accordée au réseau des écoles dans les territoires ruraux ;

Les réseaux Eclaire : un élément central de l'organisation territoriale de l'académie de Poitiers

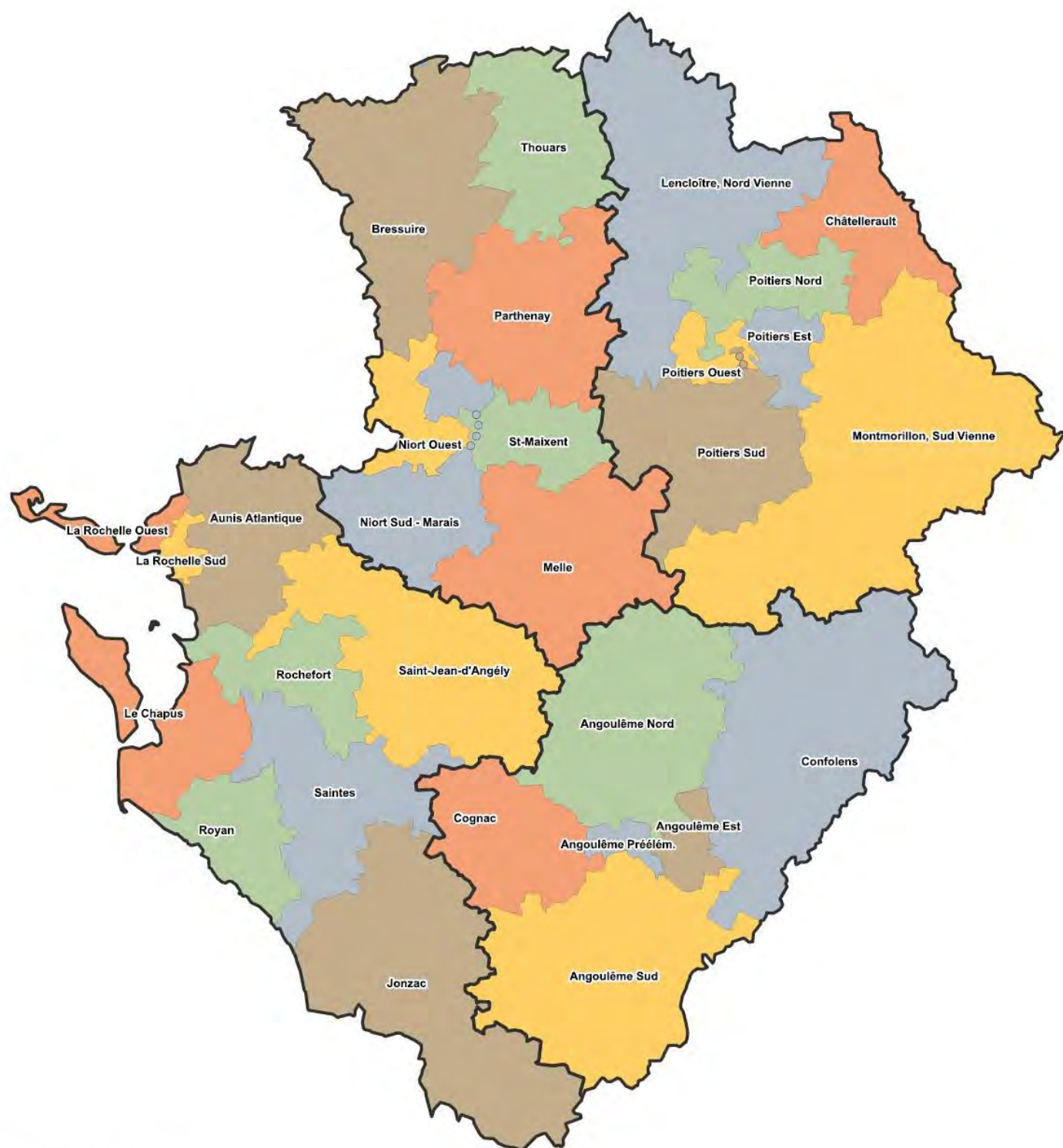
Dès la rentrée 2020, le maillage territorial en 29 réseaux Eclaire (Ecole, collège, lycée pour l'orientation et la réussite des élèves) est réaffirmé comme étant un élément central de l'organisation et de la mise en œuvre de la politique académique : pour chaque réseau un lycée tête de réseau est identifié, auquel peut s'ajouter des lycées professionnels, EREA et d'autres lycées.

Un dispositif rénové, centré sur le parcours de l'élève et le développement professionnel

L'objectif du dispositif ECLARE est de lutter contre le déterminisme territorial pour élever l'ambition scolaire et prévenir le décrochage : il s'agit de mettre en œuvre des actions permettant d'améliorer le parcours de l'élève et de mobiliser toute la chaîne éducative dans une logique de territoire apprenant.

- Une nouvelle gouvernance et un accompagnement académique permettant de répondre aux besoins identifiés ;
- Une démarche de projet faisant émerger 2 ou 3 priorités dans lesquels chaque unité éducative inscrit son action collective.
- **2 axes de travail prioritaires au plus près des territoires :**
 - **Pour les élèves**, améliorer la fluidité des parcours, consolider les acquis et favoriser le développement social, culturel et international ;
 - **Pour les personnels**, contribuer à un meilleur développement professionnel par l'acquisition de nouvelles compétences et favoriser la mise en œuvre de la RH de proximité.

Les 29 réseaux ECLORE à la rentrée 2020



© SSA Rectorat de Poitiers
Logiciel de cartographie : MAPINFO
Contact carto : A.LEBRUN, SSA

Construire l'école rurale du 21e siècle

Dans l'académie de Poitiers, le premier degré connaît une baisse démographique continue depuis plusieurs années, frappant sévèrement les territoires ruraux : **une baisse d'effectifs de - 13 200 au cours des 7 dernières rentrée soit 10% de l'effectif du premier degré**. Cette érosion démographique s'est traduite en milieu rural par des fermetures de classe, voire des fermetures d'école.

Des conventions ruralités pour redynamiser l'école en milieu rural

- **3 conventions ruralité signées en Charente, dans les Deux-Sèvres et la Vienne, dès 2016, dans le cadre d'un partenariat étroit au sein des départements concernés avec la Préfecture, le Conseil départemental, l'Association des Maires de France.**
- **En cette rentrée 2020, un renouvellement ces conventions, sont renouvelées pour une nouvelle période 3 ans, en intégrant notamment l'expérience réussie dans le département de la Vienne, de création de pôles éducatifs territoriaux, en concertation avec les élus et les familles.**

Le pôle éducatif territorial, : une nouvelle organisation au service de l'attractivité en milieu rural

Un pôle éducatif territorial est une vraie dynamique d'école rurale au XXIème siècle qui prend en compte les exigences contemporaines en matière de scolarisation.

- **Une ambition** : maintenir ainsi les effectifs scolaires voire les augmenter et garantir une offre éducative pérenne de qualité ;
- **Une démarche s'inspire des maisons de santé en concentrant l'offre scolaire, périscolaire voire extrascolaire sur un même lieu** : ces pôles sont positionnés sur la commune de résidence du collège rural, souvent fragile également.
- **Une approche plus globale de la prise en charge de l'enfant sur la journée et sur la semaine** : passer du concept « une école dans ma commune » à « une école pour ma commune dans un territoire commun » en mutualisant l'offre scolaire et éducative ;
- **Des mesures spécifiques pour accompagner la création d'un pôle éducatif** :
 - **Un projet numérique ambitieux**, incluant développement du matériel numérique et une formation des enseignants ;
 - **Un dispositif pédagogique contextualisé aux besoins repérés**
 - **Un apprentissage renforcé des langues vivantes** ;
 - **Un renforcement concret du cycle 3 CM1-CM2-6^e** : possibilité de résidence des élèves de l'élémentaire un jour par semaine au collège, des projets pédagogiques inter-degré, co-intervention professeurs des écoles- enseignants du collège, etc.
 - **Une organisation périscolaire renforcée** répondant mieux aux besoins des usagers
 - Un changement de nom de l'école qui n'est plus l'école de la commune mais **l'école du territoire** ;
 - **Une valorisation des bâtiments scolaires libérés par le développement de tiers-lieux**, comme par exemple des tiers-lieux numériques.

Zoom sur... Automne 2020 : toute la communauté éducative et les partenaires de l'Ecole réunis pour un séminaire académique « Ruralité ».

Cité éducative : l'École acteur majeur des quartiers prioritaires

- **Le label des Cités éducatives vise à lutter contre les inégalités de destin en rassemblant autour de l'École tous les acteurs qui oeuvrent sur le temps périscolaire à l'éducation** des enfants et des jeunes, entre 3 et 25 ans, de la petite enfance à l'insertion professionnelle.
- **80 territoires éligibles au label** : ce sont de grands quartiers d'habitat social de plus de 5 000 habitants, avec des enjeux scolaires (Rep et/ou Rep+) ou de sécurité (ZSP) marqués, et présentant des dysfonctionnements urbains majeurs (Nouveau programme national de renouvellement urbain)

Dans l'académie de Poitiers, La ville d'Angoulême labellisée « Cité Educative »

La cité éducative mobilise deux secteurs de collège, l'un situé sur le secteur REP+, l'autre relevant de la politique de la ville :

- **Le secteur la Grande Garenne – Basseau** est le territoire du réseau d'éducation prioritaire renforcé REP+ Michèle Pallet. Il comprend quatre écoles maternelles, quatre écoles élémentaires et le collège Michèle Pallet
- **Le quartier Bel-Air Grand-Font** : il est inscrit dans la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais n'appartient pas au périmètre de l'éducation prioritaire. Ce quartier va bénéficier d'un programme de renouvellement urbain d'intérêt régional qui redéfinira l'habitat, le maillage scolaire et l'accès aux services. Il comprend deux écoles maternelles, deux écoles élémentaires et le collège Marguerite de Valois dont le secteur de recrutement comprend deux autres écoles ;

Des actions éducatives pour les trois prochaines années

- **« Devoirs en famille » pour renforcer la coéducation entre l'École et les familles** dans la scolarité de leurs enfants afin qu'ils retrouvent la place qui est la leur : suivi de la scolarité, aide aux devoirs, lien avec l'établissement scolaire ;
- **« Accueil pour tous »** : recrutement d'un éducateur spécialisé chargé d'accompagner et de former les animateurs des centres sociaux souvent confrontés, dans le cadre de l'accueil de loisir, à des difficultés dans la prise en charge des enfants à besoins particuliers.
- **Résidence d'artistes dans la Cité**, projet porté par le conseil départemental de Charente et les deux collèges de la Cité avec plusieurs objectifs s'appuyant sur la « Cordée de la réussite Cité de l'image » et parcours éducatif artistique et culturelle inter-degrés. Ces résidences pourront également être « mobiles » et investir d'autres lieux.
- **Projet PAQT (Projet avec les quartiers pour toutes les entreprises)** : porté collectivement, ce projet vise à favoriser l'insertion des jeunes en les accompagnant au cours de leur scolarité/formation (aide à la recherche de stage) ou en les « raccrochant » à un projet de recherche d'emploi ou de retour en formation.
- **PSFP (Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité)**, accompagné par l'IREPS ce programme est axé en partie sur le développement de compétences psychosociales. Cette action est portée collectivement par la Ville d'Angoulême et l'agence régionale de santé (ARS). L'objectif est d'accompagner les familles dans leurs missions parentales concernant l'éducation, la santé, la scolarité.
- **Projet « Hors les murs »** pour développer des partenariats et la mobilité en décloisonnant les actions ou certaines interventions de professionnels permettant d'aller vers les usagers et en dehors des lieux habituels afin de provoquer les rencontres, développer l'alliance éducative et changer les regards.

Une politique ambitieuse des internats au service des territoires et des élèves

Depuis un an, l'académie de Poitiers souhaite renforcer la dynamique autour des internats et s'inscrire dans les objectifs fixés par le plan national de l'internat du XXIème siècle : un internat construit autour d'un véritable projet pédagogique et éducatif, et non un simple hébergement, la promotion de projets éducatifs, sportifs et culturels au sein des internats et une offre variée: internats à thèmes, d'excellence et dans les campus professionnels.

Le développement des internats et leur revitalisation vont s'inscrire dans une logique :

- De projets pédagogiques et éducatifs attractifs
- D'innovation éducative et pédagogique
- D'ancrage territorial conduit en lien très étroit avec les collectivités territoriales

9 établissements de l'académie inscrits dans une démarche de labellisation « Internat du XXIème siècle »

- **En Charente**
 - LP Sillac à Angoulême : label « Internat d'excellence »
 - Collège Le Petit Mairat Montembœuf : label « Résidence à thème ».
- **En Charente-Maritime**
 - LPO Marcel Dassault à Rochefort : label « Campus Pro » ;
 - Lycée de la Mer et du Littoral à Bourcefranc : label « Campus pro » ;
 - Collège Renée Caillé à Saintes : label « Résidence à thème ».
- **Dans les Deux-Sèvres**
 - LPO Paul Guérin à Niort : label « Internat d'excellence »
 - Lycée des métiers Jean François Cail à Chef Boutonne : label « Internat d'excellence ruralité »
- **Dans la Vienne**
 - Cité scolaire Jean Moulin à Montmorillon : label « Internat d'excellence »
 - Lycée hôtelier Kyoto à Poitiers : label « Campus pro »
 - Lycée Edouard Branly à Chatelleraul : label « Internat d'excellence »

Perspectives 2020-2021

- Un accompagnement de ces établissements candidats par les corps d'inspection,
- Des formations proposées aux conseillers principaux d'éducation (CPE) et aux chefs d'établissements par les inspecteurs Etablissement et vie scolaire de l'académie
- Une association des lycéens élus au Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), aux travaux du groupe d'appui internat.

Zoom sur... Projet d'internat du collège de Montembœuf (16) pour une labellisation « résidence Médicis »

- Projet autour de l'art au service de l'inclusion en lien avec le Festival de l'imprévu existant sur le territoire depuis 20 ans. Ce festival met en scène les arts de la rue, des expositions, des concerts mixant les artistes valides et en situation de handicap.
- Renforcer le partenariat existant et permettre aux internes de rencontrer tout au long de l'année des artistes intervenant sur le territoire : l'occasion également de valoriser les travaux des élèves dans le cadre des résidences artistiques à travers une représentation lors du festival.

LES CHIFFRES CLÉS DES INTERNATS DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

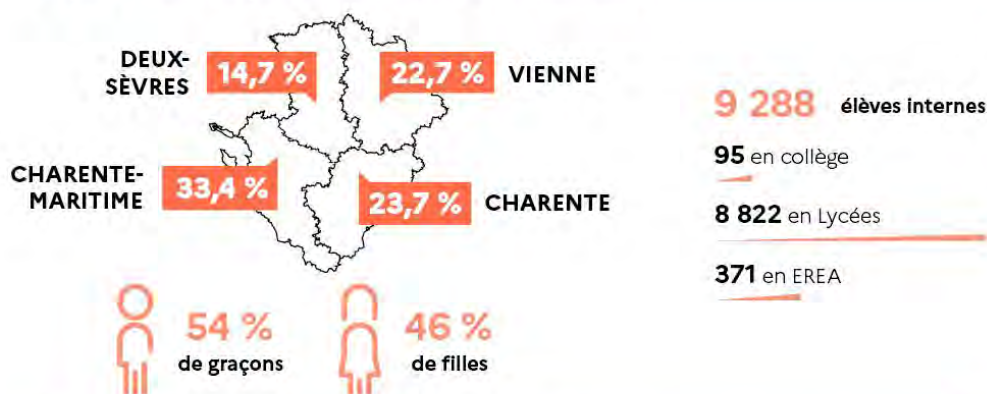
(données 2019-2020)

65 établissements scolaires disposent d'un internat

4 collèges 57 lycées 4 EREA (établissement régional d'enseignement adapté)

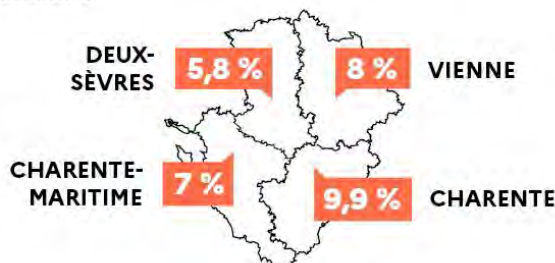


Répartition départementale des internes :



Part des internes sur la totalité des élèves scolarisés

7,5 % pour l'académie

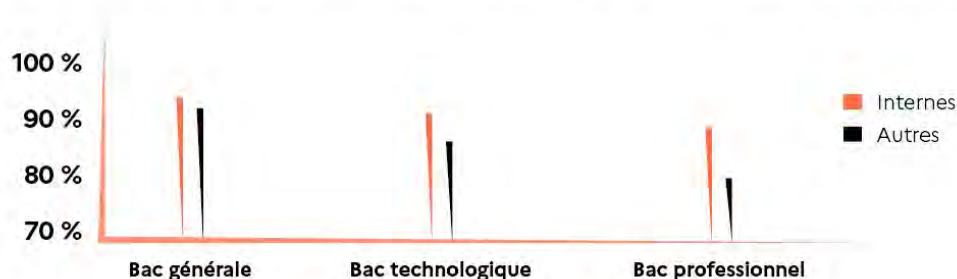


90,9 %

taux de réussite global des élèves internes à la session 2019 du Bac

89 %

pour les élèves non internes



(Session 2019, établissements publics)

FAVORISER LE DIALOGUE ECOLE-FAMILLES

L'ESSENTIEL

⇒ L'implication des parents comme membres à part entière de la communauté éducative, est un élément déterminant de la réussite scolaire des élèves. Les liens entre les familles et l'École sont donc fondamentaux et chacun des membres de la communauté scolaire contribue à leur mise en œuvre.

⇒ Afin de favoriser une démarche de co-éducation, des dispositifs permettant d'associer les parents sont mis en œuvre avec pour objectif de contribuer à la réussite des projets des élèves.

⇒ Un soutien et un accompagnement sont proposés aux élèves et à leurs familles par les services médico-psycho-sociaux en coordination avec la prise en charge assurée par l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire.

Des dispositifs pour favoriser de la relation Ecole-Familles

Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants

Ce dispositif est co-piloté et co-financé par les ministères de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports et de l'Intérieur.

- **Accompagner les parents volontaires d'élèves allophones primo-arrivants** pour leur permettre d'aider leur enfant dans leur scolarité, par une meilleure connaissance de l'institution scolaire ;
- **Des formations gratuites**, d'une durée comprise entre 60 et 120 heures annuelles, sont proposées à des groupes de 8 à 15 personnes environ au sein d'écoles, de collèges ou de lycées. Elles sont organisées pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents.

Dans l'académie, 10 collèges bénéficient de ce dispositif : collèges Pierre de Ronsard à Poitiers, George Sand à Châtelleraut, Pierre Mendès France à La Rochelle, Jules Michelet et Michelle Pallet à Angoulême, Jean Zay à Niort, Jules Supervielle à Bressuire, Jules Verne à Buxerolles et Edouard Grimaux à Rohefort ;

La mallette des parents

La mallette des parents permet aux équipes éducatives d'accompagner et soutenir les parents, en leur rendant plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité de leur enfant ainsi que le fonctionnement de l'institution scolaire.

Le site "mallette des Parents" <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/> s'adresse aux parents et aux professionnels de l'éducation et permet :

- Aux parents d'accéder à diverses ressources les informant sur le fonctionnement de l'école et sur les contenus enseignés aux enfants.
- Aux équipes pédagogiques de disposer d'outils et de conseils permettant l'organisation de rencontres et d'échanges avec les familles.

Des outils numériques au service des parents

- **Des télé services Orientation – Affectation pour les parents d’élèves de 3^e** : une dématérialisation des démarches d’orientation permettant aux familles de bénéficier d’une information enrichie et plus accessible, depuis n’importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ; saisir les demandes d’orientation ; consulter les réponses du conseil de classe et accuser réception ou faire part de leur accord / désaccord ; consulter la décision d’orientation du chef d’établissement. Les familles sont informées des modalités de connexion au télé service par les établissements scolaires et accompagnées dans leur démarche si besoin. Les établissements scolaires peuvent mettre à disposition un ordinateur pour les familles qui ne seraient pas équipées.
- **Le portail des services en ligne de l’éducation nationale** donne accès aux horaires des écoles, à des ressources éducatives, au simulateur de bourses de lycée et collège : <https://services-en-ligne.education.gouv.fr/>;
- **Un bouquet de services en ligne dans l’académie de Poitiers** donne accès à un ensemble d’outils et de démarches en ligne telles que l’inscription au lycée, l’enregistrement des fiches de renseignement, le suivi de la vie scolaire de l’élève, la consultation des notes ou du livret scolaire, le dépôt des demandes de bourse ou le télépaiement des factures : <http://bouquet-services.ac-poitiers.fr/>

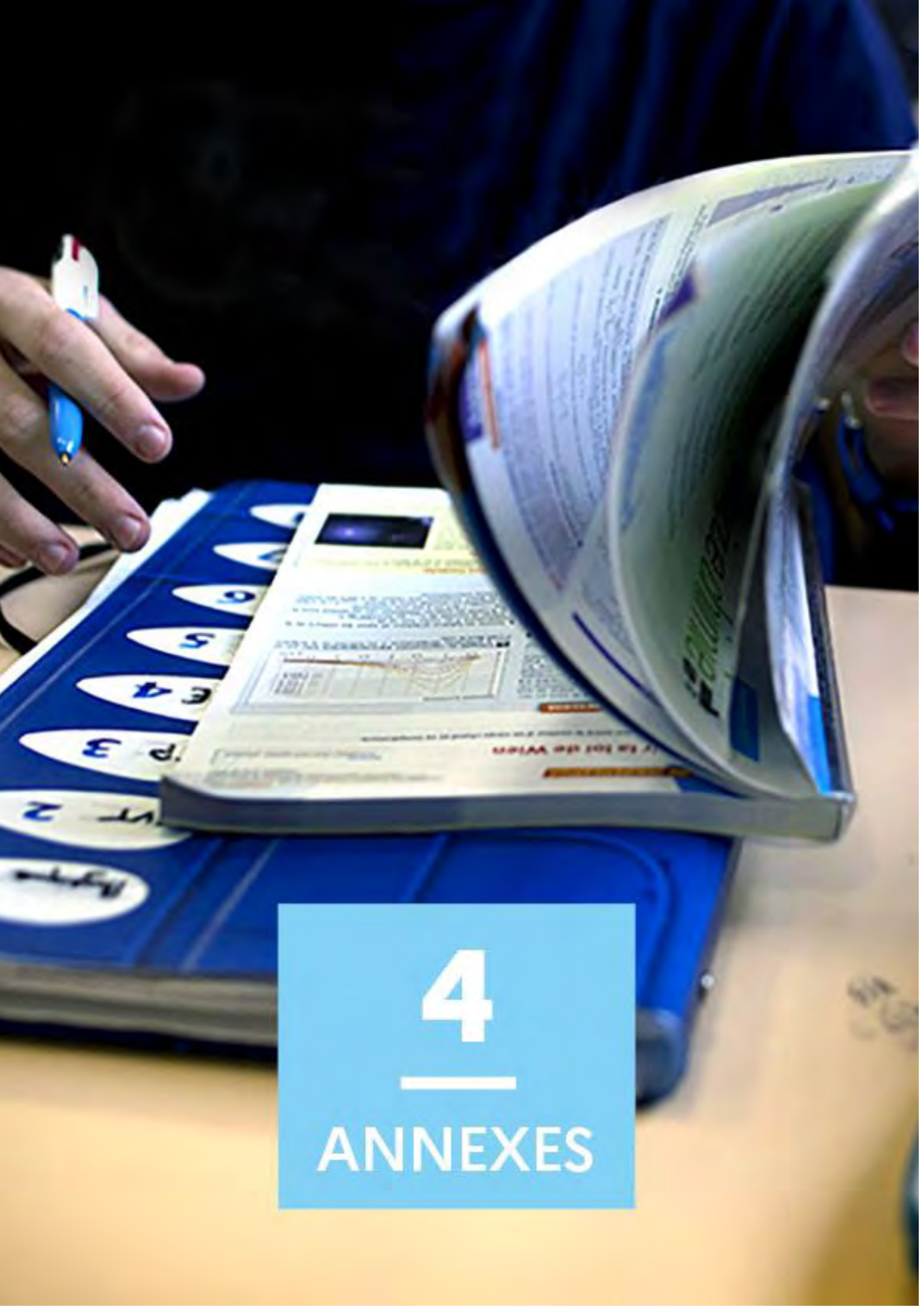
Accompagner et soutenir les familles

Les équipes de santé, infirmiers, médecins, le service social en faveur des élèves et les psychologues de l’Education nationale proposent un espace d’écoute aux élèves et à leurs familles. Ce collectif maintient un lien avec les familles les plus fragiles, en coordination avec les équipes pédagogiques, assurent un accompagnement spécifique à chaque situation

Une mobilisation de l’ensemble des professionnels de service de santé-social pendant la période de confinement pour soutenir les élèves et les familles

- **Mise en place d’un dispositif d’écoute sociale des familles** : une plateforme d’écoute dans chaque département de l’académie ;
- **Pour les écoles, un maillage territorial de personnes ressources** (infirmières, médecins et de service social) ont été identifiés afin d’accompagner et soutenir les équipes sur le plan sanitaire et social, en lien avec les personnels des Réseaux d’aides spécialisés aux élèves en difficulté (Rased)
- **Pour les collèges et lycées : des cellules de veille ont permis de proposer une écoute et des accompagnements** (individuels ou collectifs) aux élèves dans une dynamique d’équipes pluri-professionnelles, en complément des prises en charge spécifiques aux différents acteurs de terrain et d’un travail de liens, d’orientations et de collaborations avec les partenaires de l’Education nationale (services de santé, justice, Aide sociale à l’enfance, etc.)

Ce dispositif spécifique d’écoute sociale élèves/ familles reste disponible jusqu’à la fin de l’année scolaire.



4

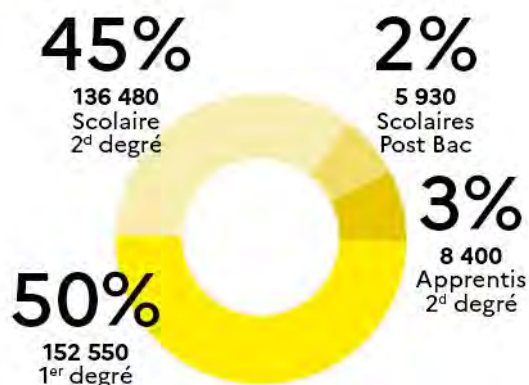
—

ANNEXES

LES EFFECTIFS ÉLÈVES À LA RENTRÉE 2020

ACADÉMIE

➔ **303 360** jeunes en formation attendus dans l'académie de Poitiers



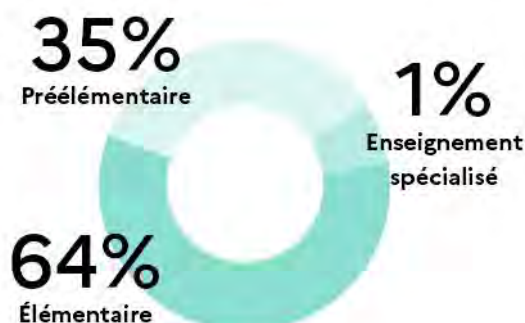
Champ : Ministère Education nationale - académie de Poitiers, public et privé sous contrat

Sources : Rectorat - SSA - constats 2018 (Apprentis et EREA) et prévisions Rentrée 2019 (hors FCIL)

➔ **152 550** élèves attendus dans le 1^{er} degré dont **88,5 %** dans le secteur public



PRÉVISIONS RENTRÉE 2019	PUBLIC	PRIVÉ SOUS CONTRAT	TOTAL
Préélémentaire	46 970	3 780	52 750
Élémentaire	86 740	11 630	98 370
Enseignement spécialisé	1 360	70	1 430
TOTAL ACADÉMIE	135 070	17 480	152 550



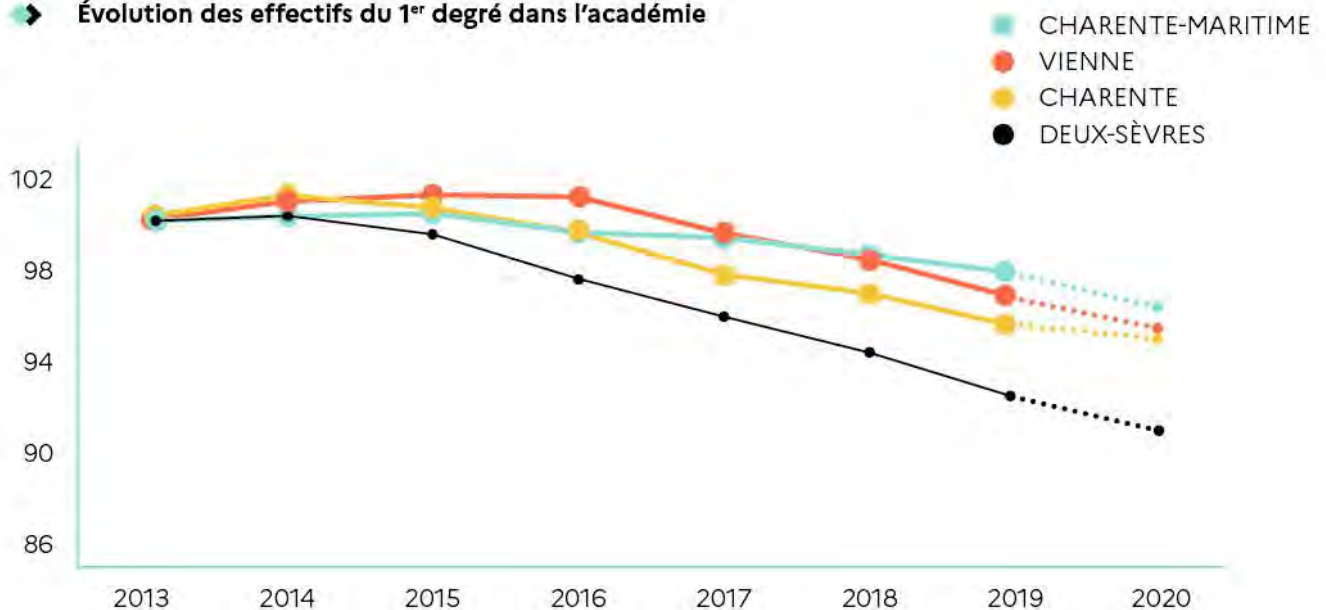
Source : rectorat – service statistique académique (SSA)
Source : Rectorat - SSA

➤ Des effectifs en baisse dans le 1^{er} degré : **- 2 540** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Préélémentaire	46 970	- 1 760
	Élémentaire	66 740	- 720
	Enseignement spécialisé	1 860	+ 10
	TOTAL PUBLIC	135 070	- 2 470
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	5 780	0
	Élémentaire	11 630	- 70
	Enseignement spécialisé	70	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	17 480	- 70
TOTAL ACADÉMIE		152 550	- 2 540

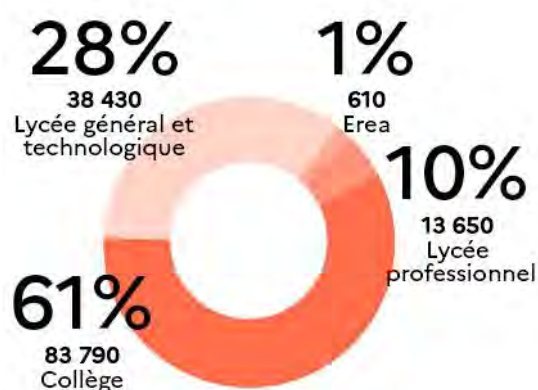
Source : rectorat – SSA

➤ Évolution des effectifs du 1^{er} degré dans l'académie



➔ **136 480** élèves attendus dans le 2^d degré dont **84,1 %** dans le secteur public

PRÉVISIONS RENTÉE 2020	PUBLIC	PRIVÉ SOUS CONTRAT	TOTAL
Collège	69 570	14 220	83 790
Lycée professionnel	11 100	2 550	13 650
Lycée général et technologique	33 540	4 890	38 430
Erea	610	0	610
TOTAL ACADÉMIE	114 820	21 660	136 480



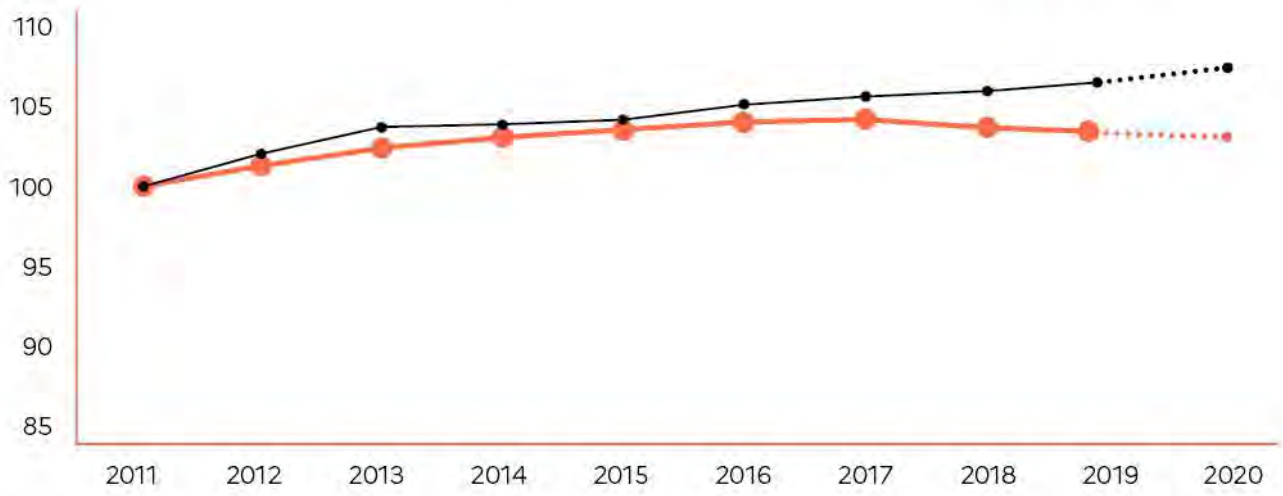
➔ Une légère hausse d'effectifs dans le 2^d degré : **+ 180** élèves par rapport à 2019

	PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Collège	- 10
	Lycée professionnel	- 100
	Lycée général et technologique	+ 110
	Erea	0
	TOTAL PUBLIC	0
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	+ 80
	Lycée professionnel	+ 50
	Lycée général et technologique	- 40
	Erea	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	+ 180
TOTAL ACADÉMIE	136 430	+ 180

Source : rectorat – SSA

➤ Évolution des effectifs du 2^d degré dans l'académie

- PRIVÉ SOUS CONTRAT
- PUBLIC



CHARENTE

➤ **54 650** élèves attendus à la rentrée 2020 soit une baisse d'effectifs de **- 260** par rapport à 2019

29 120 dans le 1^{er} degré **25 530** dans le 2^d degré

➤ 1^{er} degré : **- 240** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Préélémentaire	9 350	- 260
	Élémentaire	16 650	+ 10
	Enseignement spécialisé	280	0
	TOTAL PUBLIC	26 280	- 250
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	880	0
	Élémentaire	1 940	+ 10
	Enseignement spécialisé	20	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	2 840	+ 10
TOTAL DÉPARTEMENT		29 120	- 240

Source : rectorat – SSA

➤ 2^d degré : **- 20** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Collège	13 090	- 170
	Lycée professionnel	2 670	+ 70
	Lycée général et technologique	5 620	+ 40
	Erea	150	0
	TOTAL PUBLIC	21 530	- 60
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	2 420	+ 30
	Lycée professionnel	510	+ 20
	Lycée général et technologique	1 070	- 10
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	4 000	+ 40
TOTAL DÉPARTEMENT		25 530	- 20

Source : rectorat – SSA

CHARENTE-MARITIME

➔ **99 800** élèves attendus à la rentrée 2020 soit une baisse d'effectifs de **- 720** par rapport à 2019

52 160 dans le 1^{er} degré **47 640** dans le 2^d degré

➔ 1^{er} degré : **- 900** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Préélémentaire	45 680	- 760
	Élémentaire	31 470	- 70
	Enseignement spécialisé	480	+ 10
	TOTAL PUBLIC	48 640	- 820
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	1 100	- 20
	Élémentaire	3 410	- 60
	Enseignement spécialisé	10	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	3 520	- 80
TOTAL DÉPARTEMENT		52 160	- 900

Source : rectorat – SSA

➔ 2^d degré : **+ 180** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Collège	26 140	+ 300
	Lycée professionnel	4 140	- 90
	Lycée général et technologique	12 610	- 10
	Erea	120	0
	TOTAL PUBLIC	43 010	+ 200
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	3 250	- 20
	Lycée professionnel	260	+ 20
	Lycée général et technologique	1 120	- 20
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	4 630	- 20
TOTAL DÉPARTEMENT		47 640	+ 180

Source : rectorat – SSA

DEUX-SÈVRES

➤ **62 670** élèves attendus à la rentrée 2020 soit une baisse d'effectifs de **- 720** par rapport à 2019

33 200 dans le 1^{er} degré **29 470** dans le 2^d degré

➤ 1^{er} degré : **- 670** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Préélémentaire	9 190	- 330
	Élémentaire	17 320	- 300
	Enseignement spécialisé	270	0
	TOTAL PUBLIC	26 780	- 630
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	2 230	0
	Élémentaire	4 170	- 40
	Enseignement spécialisé	20	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	6 420	- 40
TOTAL DÉPARTEMENT		33 200	- 670

Source : rectorat – SSA

➤ 2^d degré : **- 50** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Collège	13 920	- 150
	Lycée professionnel	1 860	- 40
	Lycée général et technologique	6 930	+ 80
	Erea	170	0
	TOTAL PUBLIC	22 880	- 110
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	4 440	- 20
	Lycée professionnel	710	+ 30
	Lycée général et technologique	1 440	+ 50
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	6 590	+ 60
TOTAL DÉPARTEMENT		29 470	- 50

Source : rectorat – SSA

VIENNE

➔ **71 910** élèves attendus à la rentrée 2020 soit une baisse d'effectifs de **- 660** par rapport à 2019

38 070 dans le 1^{er} degré **33 840** dans le 2^d degré

➔ 1^{er} degré : **- 730** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Préélémentaire	11 750	- 410
	Élémentaire	21 800	- 360
	Enseignement spécialisé	330	0
	TOTAL PUBLIC	33 870	- 770
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	1 570	+ 20
	Élémentaire	3 110	+ 20
	Enseignement spécialisé	20	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	4 700	+ 40
TOTAL DÉPARTEMENT		38 850	- 730

Source : rectorat – SSA


➔ 2^d degré : **+ 70** élèves par rapport à 2019

		PRÉVISIONS RENTÉE 2020	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2019
PUBLIC	Collège	16 420	+ 10
	Lycée professionnel	2 430	- 40
	Lycée général et technologique	8 380	0
	Erea	170	0
	TOTAL PUBLIC	27 400	- 30
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	4 110	+ 90
	Lycée professionnel	1 070	- 20
	Lycée général et technologique	1 260	+ 30
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	6 440	+ 100
TOTAL DÉPARTEMENT		33 840	+ 70

Source : rectorat – SSA

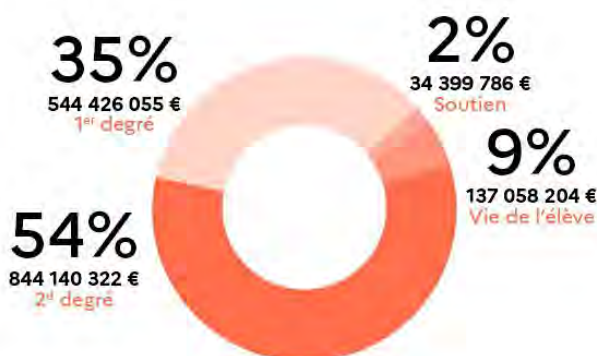
BUDGET ACADÉMIQUE ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Un budget de plus de **1,5 MDS** d'euros

en hausse de **27,6 M€** 



- ➔ **544 426 055 €** : budget académique pour les écoles publiques en 2019
- ➔ **844 426 055 €** : budget académique pour les collèges et les lycées publics en 2019



1^{er} degré public : l'ensemble des rémunérations des enseignants, des inspecteurs et des assistants étrangers intervenant dans le 1er degré ainsi que les crédits pédagogiques destinés aux écoles.

2^d degré public : l'ensemble des rémunérations des enseignants, personnels de direction, inspecteurs, personnels administratifs, personnels d'orientation, personnels de laboratoire et assistants étrangers exerçant dans le 2nd degré ainsi que les crédits pédagogiques pour les établissements du 2nd degré.

Vie de l'élève : l'ensemble des rémunérations des personnels de la vie scolaire, médico-sociaux ainsi que les crédits destinés aux bourses, aux fonds sociaux, à l'équipement des élèves handicapés et à l'accompagnement éducatif.

Soutien : l'ensemble des rémunérations des personnels relevant des services déconcentrés (rectorat, directions des services départementaux de l'éducation nationale) ainsi que les crédits pour les examens et concours, l'action sociale des personnels de l'académie et le fonctionnement des services.

LES MOYENS À LA RENTRÉE 2020

En équivalent temps pleins (ETP)

Un esprit de solidarité et d'équité au niveau national qui se traduit dans l'académie de Poitiers par

- ◆ **+12** emplois enseignant (en ETP) dans le 1^{er} degré
- ◆ **-42** ETP dans le 2^d degré : - 50 ETP compensés par l'équivalent de + 8 ETP en heures supplémentaires annuelles (HSA)
- ◆ **-2** ETP d'emploi administratif en établissements
- ◆ **Un maintien** des moyens administratifs de services

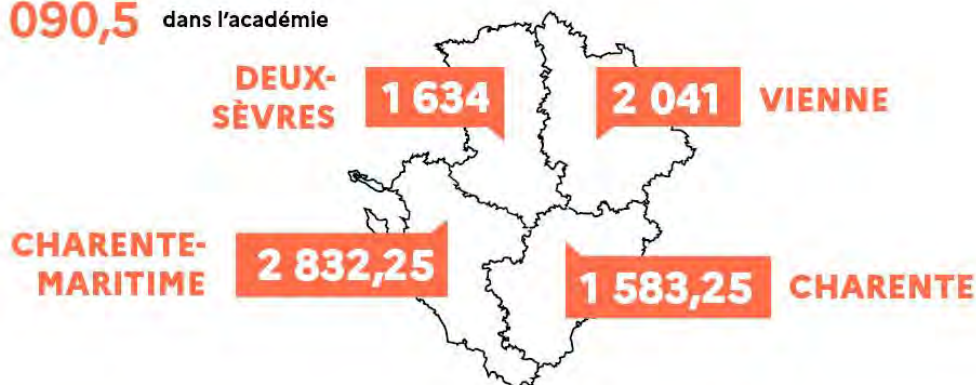


Une répartition des moyens répondant au double objectif d'élévation du niveau général et de justice sociale

DANS LE 1^{ER} DEGRE : UNE REPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT PERMETTANT LA REUSSITE DES ELEVES DANS TOUS LES TERRITOIRES

TOTAL EMPLOIS D'ENSEIGNEMENT À LA RENTRÉE 2020 EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

- ◆ **8 090,5** dans l'académie



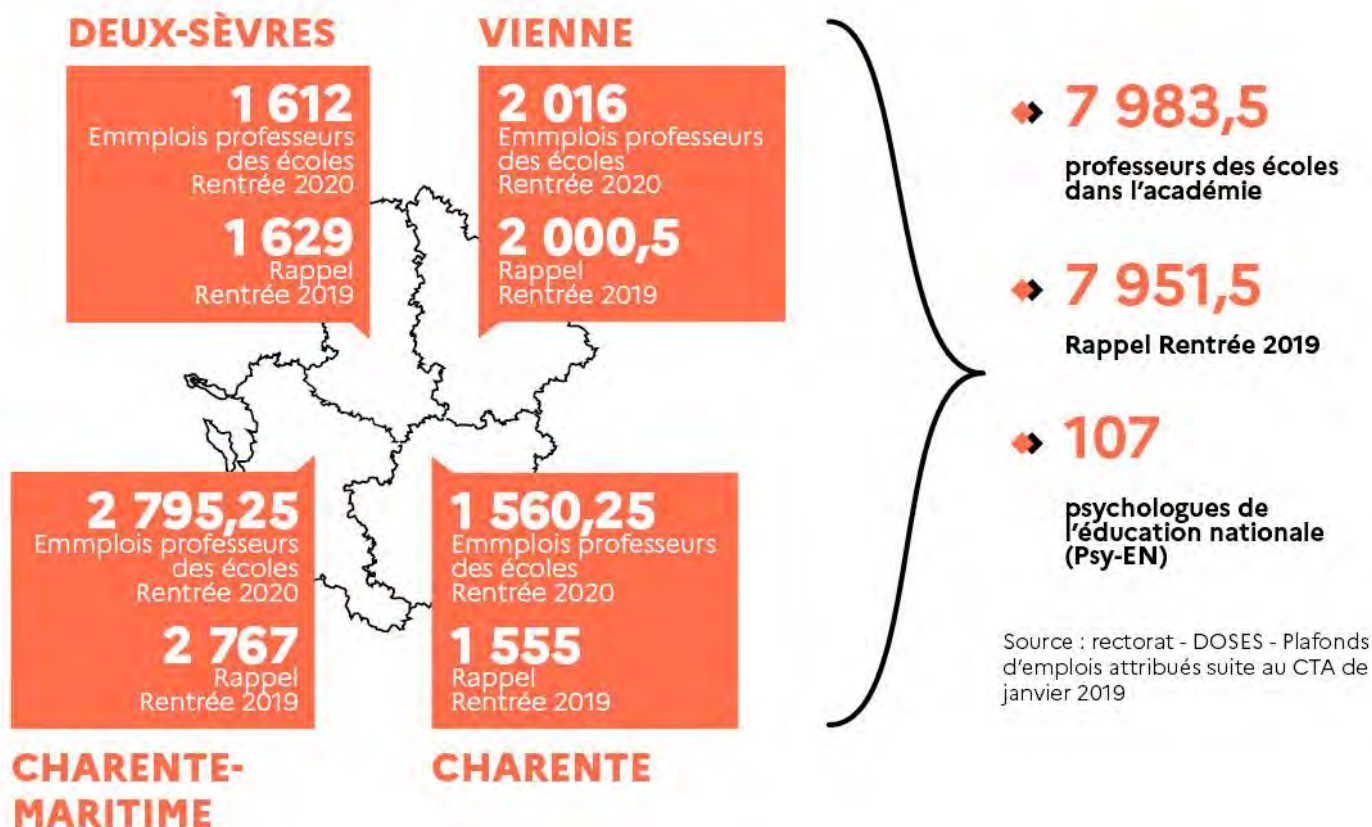
DANS LE 2^D DEGRE : UNE REPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU PLUS PRES DES BESOINS DES TERRITOIRES ET DES ETABLISSEMENTS

- ◆ **+15 ETP** en collège par rapport à la rentrée 2019 pour répondre au plus près aux caractéristiques territoriales
- ◆ **+5,72 ETP** en lycée général et technologique par rapport à la rentrée 2019 pour poursuivre la mise en œuvre du Bac 2021 et accompagner les établissements ruraux isolés
- ◆ **-21,44 ETP** en LP par rapport à la rentrée 2019 : conséquence de la baisse démographique
- ◆ **+3 emplois** dédiés à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers

RÉPARTITION DES MOYENS ET EMPLOIS

En équivalent temps pleins (ETP)

DANS LE 1^{ER} DEGRÉ PUBLIC



DANS LES COLLEGES ET LES LYCEES PUBLICS

↪ **9 286** emplois d'enseignement

	EMPLOIS ENSEIGNANTS DU 2D DEGRÉ RENTRÉE 2020	RAPPEL RENTRÉE 2019
Collèges	4 134	4 146,1
Segpa ⁽¹⁾	238,5	240,7
IME ⁽²⁾ et UP ⁽³⁾	33,5	33,5
Lycées professionnels	1 443	1 459,7
EREA	159	161
LEGT	2 932	2 950
Personnels de remplacement	346	353,5
TOTAL ACADEMIE	9 286	9 344,5

Source : rectorat - DOSES- CTA de janvier 2020

(1) section d'enseignement général et professionnel adapté, (2) institut médico-pédagogique, (3) unité pénitentiaire

➔ **5 500** emplois pour assurer l'encadrement, la gestion et le fonctionnement des établissements scolaires

	EMPLOIS RENTÉE 2020	RAPPEL RENTÉE 2019
Direction, DDFPT ⁽¹⁾ et aides	439	439
Emplois d'éducation, CPE ⁽²⁾	306	306
Emplois d'assistants d'éducation et d'accompagnants des élèves en situation de handicap	3 058	3 084
Emplois ATSS ⁽³⁾	1 383	1 383
Emplois orientation	118	118

Source : rectorat – Doses

(1) Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

(2) Conseiller principal d'éducation

(3) Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé en poste dans les établissements scolaires uniquement hors services académiques

Contact presse

Yolande de Souza

05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64

communication@ac-poitiers.fr



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*